

Rapport Pays 2023

RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE

Mobiliser le
financement du
secteur privé en
faveur du climat et de
la croissance verte



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Rapport Pays 2023

RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE

Mobiliser le
financement du
secteur privé en
faveur du climat et de
la croissance verte



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



© 2023 Banque africaine de développement

Groupe de la Banque africaine de développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

Le Rapport par pays 2023 sur la République centrafricaine (RCA) a été préparé au sein du Complexe de la Vice-présidence chargée de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances, sous la direction et la supervision générales du Professeur Kevin C. URAMA, Économiste en chef et Vice-président, avec le concours d'Eric Kehinde OGUNLEYE, d'Amadou BOLY et d'Amah Marie-Aude EZANIN KOFFI.

La préparation du Rapport a été dirigée et coordonnée par Ferdinand BAKOUP, Directeur par intérim du Département des économies-pays, assisté de Mme Audrey CHOUCANE, Économiste en chef pour l'Afrique du Nord et Cheffe de division par intérim des Régions Centre, Nord et Ouest. La rédaction du Rapport pour la République centrafricaine a été dirigée par Sébastien T. MANGELE, Économiste-pays supérieur, sous la supervision de Hervé LOHOUES, Économiste en chef pour la Région Afrique centrale et Chef de division par intérim des Régions de l'Est, Australe et du Nigeria. Le travail administratif et logistique a été produit par Tricia Effe BAIDOO, Assistante, Département des économies-pays.

Les commentaires formulés dans le cadre de l'examen par les pairs ont été reçus de HAYATOU Mohamadou, Chargé de la Stratégie du secteur privé en Chef, PINS.1 ; de DICKO Hamacire, Économiste-pays supérieur, COMG, ECCE.2 ; de DIOUF D. Elisabeth Macroéconomiste, SNFO, ECCE.1 ; de Mme M'BENGUE Karine M-P, RDTS/RDGC, de M. Hercule YAMUREMYE de COCF/RDGC, de J-C MORISSI, COCF/AHHD3 et de M. Mamady SQUARE de l'équipe-pays de la région Afrique centrale dirigée par Serge N'GUESSAN, Directeur général de la Région Afrique centrale ; de M. Assi E. OKARA, Consultant, ECMR.1, de MUKASA Adamon, Économiste principal, Département de politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche, dirigé par Abdoulaye COULIBALY, Directeur, de MM. Anthony SIMPASA et JAOUI Fadel, Chefs de la Division de la politique macroéconomique, de la soutenabilité de la dette et de la prévision et de la Division de l'impact microéconomique, institutionnel et sur le développement, respectivement, du Centre africain de gestion des ressources naturelles et d'investissement, dirigé par Vanessa USHIE, Directrice par intérim, et de Fred KAMBANDA, Chef de division, Énergies renouvelables, de Charlotte EYONG, Chargée principale des changements climatiques et de la croissance verte du Département du changement climatique et de la croissance verte, dirigé par Anthony NYONG, Directeur.

Les revues externes ont été effectuées par le Professeur Georges KOBOU (Université de Yaoundé 2), le Dr Leonard USONGO (Biologiste de la conservation et FWC et M. John GOUNES TOUGOULOU, expert en Biodiversité et changements climatiques).

Les données figurant dans le rapport ont été compilées par le Département des statistiques, dirigé par Louis KOUAKOU, Directeur par intérim et Chef de la division des statistiques économiques et sociales, avec la participation d'Anouar CHAOUCH, de Soumaila KARAMBIRI et de HAUHOUOT Stéphane.

La couverture du rapport a été conçue à partir d'une proposition graphique de Laetitia YATTIEN-AMIGUET et de Justin KABASELE du Département des relations extérieures et de la communication de la Banque. L'édition été assurée par Ahmadou GAYE. La mise en page a été assurée par Casterman KOKOU.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	4
TABLE DES MATIERES	5
LISTE DES ABREVIATIONS	6
LISTE DES ANNEXES, ENCADRÉS ET TABLEAUX	7
MESSAGES CLÉS	8
I. INTRODUCTION	10
II. ÉVOLUTION MACROÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)	12
2.1. Performances macroéconomiques et financière récentes	12
2.2. Perspectives et risques	13
III. FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ POUR LE CLIMAT ET LA CROISSANCE VERTE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	16
3.1. L'impératif de la croissance verte et le rôle du financement du secteur privé en RCA	16
3.1.1. La croissance verte : un impératif inscrit parmi les priorités nationales de la RCA	16
3.1.2. Systèmes de production et indice de croissance verte en RCA	17
3.2. Déficit de financement du secteur privé pour l'action climatique en RCA	21
3.2.1. Besoins de financement par action pour la République centrafricaine (2020-2030)	21
3.2.2. Nécessité d'accélérer la mobilisation des ressources du secteur privé	22
3.3. Nouvelles sources innovantes de financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte dans le pays	22
3.3.1. Synoptique des instruments récents en matière de financement climatique	23
3.3.2. Les conditions de succès des mécanismes et instruments innovants de financement du climat	24
3.3.3. Opportunités pour mobiliser des financements du secteur privé en faveur de la croissance verte dans le pays	24
3.3.4. Obstacles et contraintes aux investissements du secteur privé en RCA	25
3.3.5. Rôle de la BAD, des autres IFD et BMD et du secteur privé dans la mobilisation de financements en faveur des transitions climatiques et de la croissance verte en République centrafricaine	25
3.4. Recommandations	26
IV. LE CAPITAL NATUREL AU SERVICE DU FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE POUR LE CLIMAT ET DE LA CROISSANCE VERTE EN RCA	28
4.1. Le capital naturel en RCA	28
4.1.1. Caractéristiques générales du capital naturel de la RCA	28
4.1.2. Essai de valorisation et évolution du capital naturel en RCA	28
4.2. Le capital naturel et le financement de la croissance verte par le secteur privé en RCA	30
4.2.1. Les ressources renouvelables en RCA	30
4.2.2. Les ressources non-renouvelables de la RCA	32
4.3. Modernisation de l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables	33
4.4. Recommandations de politique	34
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES	36
5.1. Conclusion	36
5.2. Recommandations générales de politiques	36
5.2.1. Au gouvernement	36
5.2.2. À la BAD et aux banques multilatérales de développement (BMD)	37
5.2.3. Aux Banques secondaires et institutions financières	37
5.3. Recommandations pour accroître le financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte	37
5.4. Recommandations pour accroître la contribution du capital naturel au financement du climat et de la croissance verte	38
ANNEXE	40
BIBLIOGRAPHIE	42

LISTE DES ANNEXES, ENCADRÉS ET TABLEAUX

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : RCA - Indicateurs macroéconomiques	13
Tableau 2 : RCA, Flux financiers climatiques par source de financement, 2019-2020	20
Tableau 3 : Flux financiers climatiques entrants par thématique et secteur d'activité	20
Tableau 4 : Besoins de financement pour la RCA, 2020-2030, par action en faveur du climat	21
Tableau 5 : Estimation des besoins par secteur et par thématique	21
Tableau 6.a : Évaluation déficit de financement climatique pour la RCA	22
Tableau 6.b : Seuil d'absorption du déficit de financement par le secteur privé	23
Tableau 7 : Capital naturel et capital naturel par habitant de la RCA, 1995-2018 (en millions de USD, constant)	30

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 01 : Impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur la RCA	14
Encadré 02 : Fiche signalétique de quelques potentialités minières en RCA	32

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Indice de croissance verte en Afrique	18
Figure 2 : Indice de croissance verte en pour la RCA	19
Figure 3 : Composantes de l'indice de croissance verte en RCA	19
Figure 4 : Évolution du financement privé et impact sur le déficit de financement	23
Figure 5 : Répartition du capital naturel en RCA	29

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AFAT	Agriculture, foresterie et autres affectations des terres
ASS	Afrique subsaharienne
AVD	Analyse de la viabilité de la dette publique
BAD	Banque africaine de développement
BMD	Banques multilatérales de développement
BUA	Business as Usual (Scénario de maintien du statu quo ou scenario de référence)
CCRAG	Centre centrafricain de recherche et d'analyse géopolitique
CDN	Contributions déterminées au niveau national
DPEN	Document de politique énergétique nationale
DTS	Droits de tirage spéciaux
GES	Gaz à effets de serre
ICASEES	Institut centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales
IDH	Indice de développement humain
IPC	Indice des prix à la consommation
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
MEDD	Ministère de l'Environnement et de Développement durable
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MMG	Ministère des Mines et de la Géologie
ODD	Objectifs de développement durable
OSC	Organisation de la société civile
PEA	Perspectives économiques en Afrique
PER	Perspectives économiques régionales
PIUP	Procédés industriels et utilisation des produits
PNA	Plan national d'adaptation
PNUD	Programme national des Nations unies pour le développement
PPP	Partenariat public-privé
PTF	Partenaires techniques et financiers
RCA	République centrafricaine
RCPCA	Plan national de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique

MESSAGES CLÉS

PERFORMANCES ET PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES DE LA RCA

- **En 2022, l'économie centrafricaine a connu une décélération de sa reprise post-Covid, en raison des effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a entraîné une hausse des prix des hydrocarbures et des denrées alimentaires, une situation sécuritaire plus précaire à l'intérieur du pays et une baisse drastique des financements extérieurs.** Les fondamentaux de l'économie centrafricaine sont restés marqués par un ralentissement de la croissance (0,5% du PIB contre 1% en 2021), une hausse des pressions inflationnistes (7,9% contre 4,3% en 2021), un recul du déficit budgétaire (-4,6% contre -6,0% en 2021) et une aggravation du déficit des transactions courantes (-13,8% contre -10,8% en 2021). Ce ralentissement de la reprise économique a été le fait de la contraction des activités du secteur primaire en particulier la production cotonnière (-36% par rapport à 2021) et sylvicole, du secteur tertiaire, en particulier la branche commerce et distribution. Il est recommandé des stratégies de diversification et de transformation pour réduire la fragilité de l'économie centrafricaine.
- **Risques préoccupants d'aggravation de la pauvreté et d'accroissement des inégalités sociales.** L'incidence de la pauvreté s'est accrue, à cause de la baisse des revenus impactés par la baisse de la consommation publique, associée à l'inflation en particulier sur les produits pétroliers et alimentaires. Le revenu net par habitant a chuté de -1,2% en 2021 à -1,7% en 2022. L'amélioration de la gouvernance et la diversification des recettes propres de l'État, permettraient d'améliorer l'espace budgétaire nécessaire au financement de l'investissement et la consommation publics.
- **Perspectives économiques favorables en 2023.** Il est attendu un rebond d'activités en 2023, grâce aux secteurs primaire et tertiaire, du côté de l'offre, et un relèvement de la consommation publique, du côté de la demande, tirés par le retour des appuis budgétaires et des effets de la réforme des finances publiques en cours, notamment la digitalisation des postes de recettes et l'accroissement des recettes non-fiscales. La réduction des risques sécuritaires d'origine interne au niveau du pays constitue une priorité.

FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ POUR L'ACTION EN FAVEUR DU CLIMAT ET LA CROISSANCE VERTE EN RCA

- **Une mobilisation très faible des ressources financières en faveur de l'action climatique en RCA marquée par la prépondérance des ressources publiques.** Entre 2019 et 2020, la République centrafricaine a mobilisé en moyenne 100,69 millions de dollars US de financements climatiques, soit environ 42,44% de ses besoins évalués par la BAD. Ces ressources proviennent à 97,04% de sources publiques à 2,96% de sources privées. Le déficit résultant est estimé à 136,59 millions de dollars US en moyenne par an, et pourrait être comblé par une plus forte mobilisation du secteur privé. Considérant que les contributions publiques restent stables au cours des prochaines années, la contribution actuelle du secteur privé doit être augmentée d'au moins 47 fois pour couvrir l'intégralité des besoins du pays.
- **Le secteur privé de la République centrafricaine est très peu développé, concentré dans le secteur tertiaire, et caractérisé par une productivité globale des facteurs en décroissance (-27% pour le capital produit et -34% pour le capital humain en 2018, par rapport à 1995), et utilisant très peu de produits financiers pour leur expansion.** Cette faiblesse du capital productif ne facilite guère l'innovation. Les développements actuels des marchés financiers avec l'intégration de nombreux outils de financement innovants, notamment les obligations vertes, les marchés du carbone, l'échange dette-nature, les financements mixtes, représentent des opportunités certaines pour la République centrafricaine d'améliorer la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre d'actions pour une croissance verte durable et inclusive.
- **Un besoin en renforcement des capacités du secteur privé dans le domaine climatique et un impératif d'amélioration de l'environnement juridique et financier pour une plus grande attractivité de l'économie**

centrafricaine. Pour susciter une plus grande mobilisation des ressources provenant du secteur privé aux niveaux national, régional et international, la République centrafricaine doit, d'une part, renforcer les capacités techniques de son personnel des secteurs du développement durable et des secteurs connexes, au montage technico-financier de projets climatiques et, d'autre part, améliorer l'environnement des affaires par la mise en place/le renforcement d'un cadre réglementaire, institutionnel et de gouvernance incitatif. Les banques multilatérales et les institutions financières de développement peuvent accompagner la République centrafricaine à cet effet.

- **Des opportunités croissantes et inexploitées,** notamment dans le domaine de la production des énergies renouvelables, comme opportunités fortes en faveur du secteur privé et de la croissance verte en RCA.

Il est recommandé de renforcer les capacités des acteurs institutionnels et du secteur privé, de développer des marqueurs carbone et de les évaluer dans le cadre de stratégies et d'actions climatiques, mais également de mettre en place des produits financiers innovants liés à la finance carbone.

LE CAPITAL NATUREL AU SERVICE DU FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE ET LA CROISSANCE VERTE EN RCA

- **La République centrafricaine bénéficie d'un potentiel riche et fortement diversifié en ressources naturelles.** Celles-ci sont composées notamment : (i) de ressources renouvelables constituées d'une biodiversité très riche, composée, entre autres, de 15 ha de terres arables, de forêts denses, humides et riches des centaines d'espèces d'arbres, de 208 espèces de mammifères, 698 espèces d'oiseaux, 25 espèces de reptiles ; (ii) de ressources non-renouvelables, caractérisées par la présence de plus de trente-quatre (34) substances minérales réparties sur 470 indices, dont d'importants gisements d'or, de diamant et de pétrole, encore peu estimés et faiblement exploités.
- **Une production croissante d'or et de diamant, malgré l'insécurité et une faible gouvernance.** En effet, l'évaluation du potentiel naturel et la gouvernance du secteur minier sont des éléments incitatifs à une participation du secteur privé à l'exploitation licite du capital naturel de la RCA. Les ressources non-renouvelables connaissent une exploitation pour la plupart semi-industrielle et artisanale. Malgré cette faiblesse, le pays enregistre une production d'or et de diamant en nette augmentation. L'exportation du diamant est de 103 647 carats en 2021, contre 50 411 carats en 2020, quoique toujours largement en deçà des quantités exportées en 2012 (365 882 carats). La production et l'exportation d'or augmentent considérablement, passant de 72 835 grammes en 2011 à 401 147 grammes en 2021 et 840 394 grammes en 2022.

L'adoption du nouveau Code minier par le gouvernement, le respect des instructions de l'ITIE, pour obtenir une levée du Processus de Kimberley dans les nouvelles « zones vertes », et la prévention des risques sécuritaires sont des facteurs clés à une exploitation optimale du capital naturel par le secteur privé. De même, une fiscalité ciblée relèverait significativement la contribution du capital naturel au financement de la croissance en RCA.

I. INTRODUCTION

Le Groupe de la Banque africaine de développement publie chaque année divers documents thématiques et produits du savoir. Les plus courants, depuis plusieurs années, portent sur l'analyse des résultats et les perspectives économiques tant au niveau continental que régional, à travers la publication annuelle du Rapport sur les Perspectives économiques annuelles (PEA), et du Rapport sur les Perspectives économiques régionales (PER). C'est également l'occasion, pour ces publications d'aborder des problématiques spécifiques pour le continent. Depuis l'année 2022, le Complexe ECVP a mis en place, un Rapport thématique-pays ou Country Focus Report (CFR) qui découle des deux Rapports précités, mais vise à approfondir la problématique au niveau pays. La thématique pour l'année 2023 porte sur « le secteur privé et capital naturel comme options de financement de la résilience climatique et de la croissance verte ». La présente Note vise à discuter de cette problématique, en République centrafricaine (RCA).

Le présent rapport thématique 2023 pour la République centrafricaine (CFR-RCA) examine le rôle du secteur privé dans le financement en faveur de la lutte contre les changements climatiques et de la croissance verte. Il présente également une vue synoptique du capital naturel en RCA, comme opportunités de financement du développement durable en RCA pour les pouvoirs publics et le secteur privé, au plan global et sectoriel. Après la présente section introductive, le rapport présente en section 2 les résultats et les perspectives macroéconomiques récents de la République centrafricaine. La section 3 porte sur le financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte et la section 4 aborde le rôle que le capital naturel pourrait jouer pour le financement en faveur de la lutte contre les changements climatiques et de la croissance verte en RCA. La section 5 présente les conclusions et formule des recommandations de politique générale à l'attention des acteurs de l'écosystème du financement de la croissance verte en RCA, dans la perspective d'introduire des instruments innovants dans le financement d'activités et de prendre charge les risques nouveaux.

II. ÉVOLUTION MACROÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)

L'économie centrafricaine reste très vulnérable aux chocs exogènes. Elle est caractérisée par un tissu productif, une productivité globale des facteurs très faible auxquels s'ajoute une faible diversité de ses exportations. Par ailleurs dominées par le secteur primaire, les activités sont inhibées par des épisodes récurrents de crises sécuritaires internes. Il en résulte des déficits jumeaux permanents et un endettement croissant.

2.1. Performances macroéconomiques et financières récentes

L'économie centrafricaine poursuit son redressement post-COVID-19, quoique timidement. Les différents chocs extérieurs et leurs répercussions sur les prix, jumelés à une demande intérieure très faible, n'ont pas permis à l'économie de réaliser les performances anticipées. La croissance s'est établie à 0,5% en 2022, contre 1% en 2021 et 2020. Côté offre, le secteur primaire a été le moteur de cette croissance en 2022, alors que les secteurs secondaire et tertiaire l'ont plutôt grevée. Le secteur primaire tire sa résilience des sous-secteurs agriculture de subsistance et d'exportation dont en particulier le café, le coton fibre et le bois. Les projets financés par la BAD, le FIDA et la FAO et le paiement des arriérés aux cotonculteurs ont été les principaux facteurs de dynamisme de ce secteur. Le secteur tertiaire a été fortement impacté par les difficultés d'approvisionnement des opérateurs des produits pétroliers, les dettes dues par l'État pour les crédits de TVA et les capacités limitées de stockage de produits pétroliers. Côté offre, les causes du repli de la croissance entre 2021 et 2022 sont dues à la chute de la consommation et de l'investissement publics. Ces deux postes

ont annihilé les points positifs tirés de la stabilité de la consommation privée (en lien avec le versement régulier des salaires des agents de l'État) et la contribution des exportations nettes (4,1 points en 2022 contre 0,9 point en décembre 2021).

L'inflation s'est hissée à 7,9% en 2022, contre 4,3% en 2021, tirée par la hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires, qui entrent fondamentalement dans le calcul de l'IPC en RCA. Dans ce contexte, la Banque Centrale (BEAC) a appliqué une politique restrictive pour contrer la spirale inflationniste. Le taux directeur est ainsi passé de 4,00% à 4,50% en septembre 2022, puis à 5,00 depuis mars 2023.

Le déficit budgétaire (dons compris) s'améliore, se situant à 4,6% en 2022 contre 6% du PIB en 2021. Il résulte de la poursuite des actions de consolidation budgétaire engagées par l'Etat, notamment la réduction des dépenses budgétaires, le démarrage de l'assainissement du fichier solde de l'État, le relèvement progressif des recettes non fiscales de l'État et les résultats progressivement enregistrés, des négociations d'allègement et de restructuration de la dette publique extérieure.

Au niveau extérieur, les déficits du compte courant sont persistants (13,8% en 2022, contre 10,8% en 2021), compte tenu, au plan conjoncturel, d'une détérioration de la balance commerciale marquée par la hausse des coûts de revient des produits pétroliers importés, et, au plan structurel, par des exportations peu diversifiées et faibles en volumes et en valeur. Les avoirs extérieurs ont ainsi enregistré une forte contraction (-102%) en 2022 en glissement annuel, corrélée avec la baisse des financements

Une économie centrafricaine très vulnérable aux chocs exogènes caractérisée par une productivité globale des facteurs très faible à laquelle s'ajoute la faible diversité des exportations.

extérieurs et la hausse des prix des importations (BEAC, 2023).

Contexte et situation de la dette publique en RCA.

La dette publique totale (DPT) de la RCA se situe, en mai 2023, à 49% du PIB (FMI, 2023). Elle est composée en moyenne à 72% de dette publique extérieure (DPE) (soit 35,12% du PIB) et de 28% de dette publique intérieure (DPI) (soit 13,19% du PIB). Quant à la viabilité de dette publique de la RCA, le pays reste exposé à un risque élevé de surendettement, d'après l'Analyse de la viabilité de la dette du FMI (2021). Cette situation est caractérisée, en termes de solvabilité par (i) une valeur actuelle de la dette publique extérieure en pourcentage du PIB, à 21% en 2023, contre 19% en 2022, grâce à une amélioration escomptée de l'activité économique et de la croissance ; (ii) une valeur actuelle de la dette publique extérieure/exportations évaluée à 148% en 2020 et 130% en 2022 ; elle devrait s'établir à 124% en 2023, selon le Cadre de viabilité de la dette pour la RCA (FMI, 2021). Concernant la liquidité, le pays est également exposé à un risque élevé : le ratio service de la dette publique/recettes propres était de 20 % en 2020, de 31,39 % en 2022 et devrait atteindre 37,08 % en 2023 et 44,51 % en 2024, un taux supérieur au seuil de 14 % fixé par le FMI (2021). De même, au niveau extérieur, le ratio service de la dette publique extérieure/recettes d'exportations est de 18,59% (2022), et projeté à 22,93% en 2023 et 23% en 2024. La principale cause se trouve dans les échéances de la dette publique extérieure et le démarrage du remboursement des avances statutaires de la BEAC, avec un pic équivalent à environ 40% des recettes propres

de l'État en 2025 pour le service de la dette (MFB, 2022).

La situation financière. Malgré la progression des taux pour limiter la pression inflationniste, le crédit intérieur a connu une augmentation de 13,5% en glissement annuel par rapport à 2022. Cette progression a été le fait de créances nettes sur l'Administration, justifiée par les tirages de l'allocation du FMI et par les émissions sur le marché des titres publics d'une part, et des créances nettes sur les autres secteurs, caractérisées par des crédits à moyen terme octroyés dans les secteurs des télécommunications, des hydrocarbures (crédits de campagne), de la forêt, et de l'hôtellerie, d'autre part.

Au niveau social. La RCA se classe en 2022, au 188ème rang sur 191 pays par rapport à l'IDH. Plus de huit personnes sur dix sont vulnérables à la pauvreté et 68,8% de la population est en situation de pauvreté chronique ; 10,1% personnes sont considérées comme non pauvres, mais vulnérables à la pauvreté, c'est-à-dire susceptibles de devenir pauvres en cas de choc¹. La pauvreté chronique touche 4,1 millions de personnes, concentrées dans trois groupes d'emplois en particulier : l'agriculture, le secteur informel, auxquels s'ajoutent les sans-emplois. Il s'agit de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire nationale, soit 722 F CFA (1,1 euro) par tête et par jour. La pauvreté est également fortement corrélée avec le faible niveau du capital humain, la faible productivité du secteur agricole et la faible rémunération des facteurs dans le secteur informel.

Tableau 1: RCA - Indicateurs macroéconomiques

	2018	2019	2020	2021	2022	2023(p)	2024(p)
Taux de croissance du PIB	3,8	3,0	1,0	1,0	0,5	2,0	2,9
Taux de croissance du PIB/habitant	1,9	0,7	-1,6	-1,2	-1,7	-1,0	-0,2
Inflation	1,6	2,7	1,7	4,3	7,9	6,4	5,9
Solde budgétaire (dons compris) (% PIB)	-0,3	1,4	-3,4	-6,0	-4,6	-4,1	-3,9
Solde du Compte courant (% PIB)	-7,9	-5,1	-8,6	-10,8	-13,8	-12,2	-10,5

Source : Département des Statistiques (ECST) de la Banque africaine de développement, avril 2023. (e) estimations ; (p) prédictions

2.2. Perspectives et risques

Perspectives. La croissance du pays devrait se poursuivre en 2023 (2,0%) et 2024 (2,9%),

tirant particulièrement profit, sur le plan interne, de perspectives prometteuses pour les secteurs primaire (+4,1% et +5,3%) et tertiaire (+3,2% et +3,9%) en 2023 et 2024 respective-

¹ ICASEES, Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) 2021, Bangui, février 2023.

Encadré 1 : Impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur la RCA

La décélération de la croissance du PIB en 2022 par rapport à 2021, de 1% à 0,5% est un des effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Le pays étant fortement tributaire des importations des produits de première nécessité, notamment de produits pétroliers et alimentaires, dont près de 50% en provenance du Cameroun, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a mis l'économie centrafricaine sous une double tension : une tension sur l'offre et une tension sur les prix. Le Cameroun ayant été impacté par la chute de l'offre mondiale, et compte tenu des dérogations fiscales accordées aux produits de première nécessité sous-tension importés par le pays, ce dernier a décidé d'interdire temporairement des exportations vers ses pays voisins, notamment la RCA, des produits des hydrocarbures (super, gasoil et pétrole lampant), sur les produits alimentaires (riz, farine de blé, huiles raffinées et céréales), et sur le ciment. Cette situation a entraîné une double sanction pour le consommateur final centrafricain : une hausse des prix causée par une inflation structurelle et une inflation causée par la contraction de l'offre. Les ressources budgétaires du pays, déjà fortement sous-tension en raison du gel des appuis budgétaires, n'ont pas pu supporter le coût d'une subvention de ces prix à la pompe qui ont alors enregistré une flambée historique : de 1,31€ à 1,98€, soit 51% pour l'essence ; de 1,30€ à 2,21€, soit 70% pour le gasoil et de 0,98€ à 1,75€, soit 78,6% pour le pétrole. Au même moment, les produits alimentaires enregistraient une double inflation provoquée par la pénurie et l'augmentation des coûts de revient (augmentation des frais de fret, appréciation du dollar, rallongement des délais de livraison). Les dépenses alimentaires représentent en moyenne 65% des dépenses totales des ménages en RCA (ICASEES, Banque mondiale, 2021), alors que 68,8% de la population, vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire national (1,1 euro/jour). L'augmentation des effets combinés de la hausse des prix des denrées alimentaires et de la hausse des prix de l'énergie, a exacerbé la profondeur de la pauvreté en RCA en 2022, et fait passer le nombre de personnes sous-alimentées de 2,5 millions à 2,7 millions entre 2021 et 2022 (BAD, 2023).

ment. Les sous-secteurs agriculture d'exportation ; extraction, industries manufacturières et alimentaires ; commerce et télécommunications seront les moteurs de cette croissance. L'inflation devrait rester élevée autour de 6,4% en 2023, poussée par l'augmentation des prix des produits pétroliers et la rigidité à la baisse des prix des produits alimentaires. Au niveau budgétaire, le pays devrait enregistrer un redressement du solde budgétaire primaire, projeté à -4,1% du PIB en 2023 et -3,9% du PIB en 2024. Ce redressement sera porté par les économies budgétaires sur la réduction des subventions du gouvernement, et par l'augmentation substantielle des recettes non fiscales, notamment les frais d'actes et de services administratifs et la fiscalité du secteur extractif (or, diamant). Le solde du compte courant devrait rester déficitaire à 12,2% du PIB et 10,5% du PIB en 2023 et 2024 respectivement, en amélioration par rapport à 2022. Cette légère embellie sera le fait tout particulièrement de la redynamisation

de l'exploitation forestière et de l'amélioration de la gouvernance du secteur extractif.

Côté risques, la sécurité et les enjeux géopolitiques en RCA sont des déterminants majeurs.

La sécurité à l'intérieur du pays et dans le corridor avec le Cameroun. La résurgence et la récurrence accrue des attaques rebelles entraveront les activités des agriculteurs, forestiers, éleveurs et artisans miniers.

Les risques politiques. Des tensions politiques diverses, en lien avec les élections à venir, les liens avec le groupe paramilitaire WAGNER, seront également des questions à suivre, compte tenu de leur impact sur la mobilisation des ressources extérieures.

Les pressions inflationnistes mondiales. Une persistance des pressions inflationnistes

mondiales pourrait conduire à un resserrement des conditions financières internationales, engendrant une hausse des coûts d'emprunt. De même, la hausse des cours du dollar accentuerait le coût budgétaire du service de la dette et un rétrécissement des marges budgétaires de la RCA, dont la part de la dette en dollars US est de 21,32% et celle en DTS de 20,78% en 2021 (MFB, 2022).

Conditions météorologiques et climatiques. Elles impactent les pays importateurs de produits alimentaires, qui sont par ailleurs fournisseurs de la RCA, tel que le Cameroun. Des changements significatifs impacteraient les sys-

tèmes alimentaires et de production déjà mis à mal par les coûts élevés des intrants agricoles et les pertes de production dues aux conditions météorologiques.

La persistance de la crise issue de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, avec son impact récurrent sur l'approvisionnement du pays en produits des hydrocarbures. Ces derniers ont connu une hausse moyenne de 60% en janvier 2023, avec des répercussions négatives sur le pouvoir d'achat des ménages, ainsi que sur la production et la productivité des petites et moyennes entreprises.

III. FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ POUR LE CLIMAT ET LA CROISSANCE VERTE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

La RCA est vulnérable et moins bien préparée à la résilience aux changements climatiques. En effet, les indices estimés de vulnérabilité climatique et de préparation aux changements climatiques pour la République centrafricaine étaient respectivement de 56,1 et 13,6 en 2022 (BAD, 2022). Compte tenu de la vulnérabilité et du niveau de préparation, l'indice ND GAIN de l'Université de Notre Dame, en 2020, classait la RCA au 181^e rang sur 182 pays et comme étant le pays le moins bien préparé (192^e rang sur les 192 pays classés), le plaçant ainsi dans la catégorie « Vulnérabilité faible, préparation faible ». D'autre part, les changements climatiques figurent parmi les facteurs qui entraînent les pertes économiques directes et indirectes enregistrées en RCA. La hausse des températures et l'aridité menacent de réduire les capacités de stockage de l'eau, ce qui peut entraîner des dommages sur les terres agricoles et les infrastructures et également des pertes humaines. Les pertes annuelles dues aux inondations récurrentes à Bangui ont été estimées à 7 millions USD (MEDD, 2021). Les crises politiques et sécuritaires récurrentes, mais également des investissements insuffisants, de la part des acteurs publics comme privés, pourraient également expliquer le faible niveau de préparation.

3.1. L'impératif de la croissance verte et le rôle du financement du secteur privé en RCA

3.1.1. La croissance verte : un impératif inscrit parmi les priorités nationales de la RCA

La BAD définit la croissance verte comme « la promotion et la maximisation des opportunités de la croissance économique par le renforcement de la résilience, la gestion efficace et durable des actifs naturels, y compris l'amélioration de la productivité agricole, et la promotion d'une infrastructure durable » (BAD, 2023).

Un cadre institutionnel aligné aux accords et traités internationaux dans le domaine climatique.

Face aux défis et aux menaces des effets des changements climatiques sur son capital naturel et sur sa croissance, la RCA a fait de l'intégration des questions environnementales dans ses programmes nationaux et sectoriels, une préoccupation majeure. Ainsi, après avoir internalisé les traités et accords internationaux majeurs (la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, signée le 13 juin 1992 ratifiée en 1995, le Protocole de Kyoto, signé le 29 avril 1997 et ratifié le 1^{er} janvier 2008, l'Accord de Paris, adopté par le pays le 12 décembre 2015 et ratifié en mars 2017), et d'autres documents juridiques pertinents, les autorités centrafricaines ont renforcé le cadre institutionnel national. C'est ainsi que le pays a créé un certain nombre de structures dans le domaine à savoir : le Fonds national de l'environnement (2007) ; la Coordination des activités REDD+ (2011) ; l'Agence de gestion durable des ressources forestières (2012), la Coordination nationale climat (2017) et le Fonds de développement forestier (2017). Au niveau opérationnel, le pays a élaboré des stratégies nationales et locales et renforcé les programmes sur les changements climatiques dans les structures spécialisées de l'enseigne-

⁵ <https://climat.be/changements-climatiques/changements-observees/rapports-du-giec/2023-rapport-de-synthese>

ment supérieur (Institut supérieur de développement rural de Mbaïki, le Master en Gestion des ressources naturelles à la Faculté des Sciences, Université de Bangui).

Le gouvernement reconnaît l'urgence d'une démarche de croissance verte, par la mise en place d'un dispositif et de stratégies opérationnels qui mettent en exergue les défis sectoriels majeurs et les besoins selon des scénarios « inconditionnels » et « conditionnels ». Pour compléter et mettre en œuvre ce dispositif opérationnel, le pays a procédé, en 2021, à l'adoption de sa Contribution déterminée au niveau national (CDN), « dans la continuité des objectifs poursuivis par le gouvernement de la République centrafricaine, dans le cadre du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix (RCPCA) », le cadre programmatique du pays (prorogé pour 2024).

Une nécessité d'appuis extérieurs pour couvrir les besoins résiduels en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets en RCA.

Dans sa CDN révisée (2021), le pays a entre autres: (i) décrit le scénario dit tendanciel (ou scénario de référence, ou scénario Business as Usual) des émissions de GES sur le cycle 2010-2030 dans les secteurs les plus émetteurs : Énergie ; Agriculture, Foresterie et Autres affectations des terres (AFAT) ; les procédés industriels et les déchets ; (ii) proposé des mesures d'atténuation susceptibles d'infléchir la courbe tendancielle selon le scénario inconditionnel (investissements à consentir par l'État) et un scénario conditionnel (besoins d'investissements additionnels requis de la communauté internationale et des autres acteurs) ; (iii) identifié selon les scénarios conditionnels et inconditionnels, les mesures d'adaptation dans les secteurs où le pays est le plus vulnérable (Agriculture, Énergie, Foresterie, Ressources en eau, Santé, Aménagement du territoire, Infrastructures et habitat).

Il apparaît ainsi, dans la CDN de la RCA, sous le scénario tendanciel, une évolution des émissions des gaz à effet de serre de 10 040 GgeCO₂ en 2010 à 14 141 GgeqCO₂ en 2025 et à 17 644 GgeqCO₂ en 2030, avec une capacité de séquestration sur les mêmes horizons, respectivement de 730 714 GgCO₂ et de 733 607 GgCO₂. Dès lors, des investissements (public ou privé) dans le climat généreraient une quantité importante de crédits carbone qui serait disponible pour des opérations telles que les

échanges nature contre financement, les opérations de crédit carbone entre autres.

3.1.2. Systèmes de production et indice de croissance verte en RCA

Un mode de production et d'exploitation rudimentaire et fortement polluant et constituant une menace pour la sécurité alimentaire en RCA. En République centrafricaine, les activités économiques sont le fait de la production dans le secteur primaire et la commercialisation et la distribution pour le secteur tertiaire. Le secteur primaire, qui emploie près de 80% de la population active et contribue pour environ 45 % au PIB du pays, est fortement influencé par les conditions climatiques, dans les domaines de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche, l'élevage et de la cueillette. De même, il fait régulièrement recours aux pratiques qui réduisent l'empreinte carbone du pays ou dégradent les sols et augmentent la pollution. Dans le secteur minier, en particulier de l'extraction de l'or et du diamant, les pratiques sont encore à améliorer, dans une perspective de croissance verte tirée par le capital naturel de la RCA. À titre d'exemple, les exploitants miniers ont recours à quatre types d'exploitation : le puits, le lit vif, la berge (barrage et ou dragage) et la terrasse ouverte, et selon la qualité de l'exploitant, le mode d'exploitation peut être artisanal, semi mécanisé ou mécanisé (CCRAG, 2021). Ces différents modes d'exploitation, à faible intensité capitalistique et valeur ajoutée, impactent négativement l'environnement, notamment la qualité de l'eau et les paysages faunique et floristique (CCRAG, 2021). Les incidences sur la faune sont étroitement associées aux extractions en berge et en lit vif, qui constituent des types d'exploitation très polluants qui dégradent la vie aquatique. L'activité minière est également étroitement associée à la destruction de la végétation et à la réduction du capital de séquestration du carbone.

Pour ce qui concerne l'agriculture et la forêt, une étude de la FAO (à paraître en 2023) établit que la RCA connaîtra une baisse des rendements de ses principales cultures, en particulier le manioc et l'arachide, et dans une moindre mesure, le maïs, le riz, le sorgho et le millet, à cause de la variabilité du climat. Quant à la forêt, elle a connu une pression importante du fait de la déforestation et de la dégradation. En effet, en 1990, le couvert forestier représentait 37% du territoire de la RCA. Ce couvert a progressivement diminué de 19 400 ha/an jusqu'en 2020 par rapport à 1990 (BM, 2022).

Selon la base de données de Global Forest Watch, la RCA a perdu 1,9% soit un total de 910 000 ha de couverture forestière entre 2001 et 2021, entraînant des émissions équivalentes à 426 Mt de CO₂². Les principaux facteurs de la déforestation ici sont anthropiques, notamment la conversion des forêts en terres agricoles, le bois de chauffe et de construction et l'exploitation forestière industrielle, sans mécanisme ou une institution nationale chargée de veiller à la reforestation ou à des pratiques modernes d'agroforesterie (FAO, 2021).

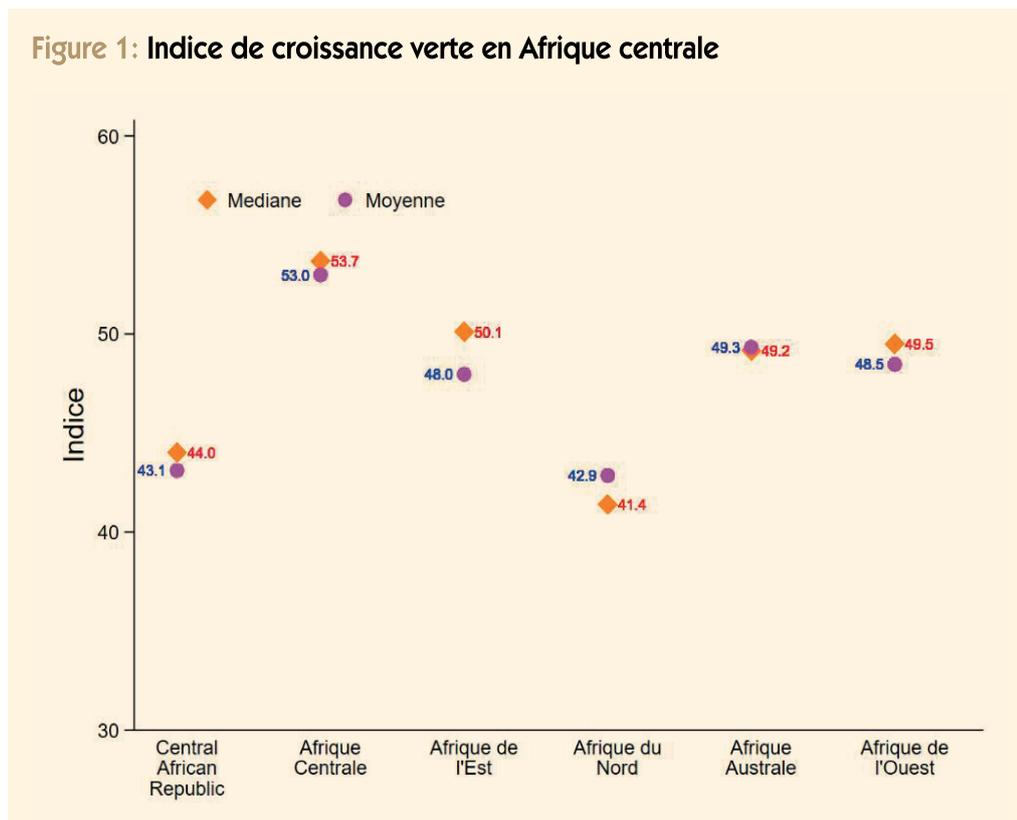
L'indice de croissance verte (ICV) est, en conséquence, très faible, en dessous de la médiane et de la moyenne des pays de l'Afrique centrale.

Le pays ne publie pas suffisamment de données, sur les différents indicateurs de croissance verte. Toutefois, pour la période

2010-2014, l'indice a été de 43,1 en moyenne, contre 53,2 pour le Congo et 47,7 pour le Cameroun, sur la même période. Cet indice s'est amélioré sur la période 2015-2020 pour le Congo et le Cameroun, pour se situer à 54% et 48,2 respectivement. Toutefois, l'analyse d'autres indicateurs de l'ICV, notamment l'évolution du taux de croissance de d'émission du CO₂ pour chaque 1 000 USD de PIB, permet de voir que le pays reste à un niveau de pollution très faible dans la création de la valeur ajoutée. Il est de 0,08 Kg de CO₂ pour 1 000 USD de PIB en 2021, contre 0,06 Kg de CO₂ en 2020, autant qu'en 2019, ce qui serait le signe d'une création de richesse à partir de techniques « propres », ou alors d'un faible niveau ou d'une absence d'industrialisation (Ritchie & Roser, 2023).

Composantes de l'indice de croissance verte en RCA. Les performances de la RCA

Figure 1: Indice de croissance verte en Afrique centrale



en matière de croissance verte, qui lui ont valu la note de 43,1 sont la résultante de ses performances dans l'utilisation durable des terres (96,9), puis dans les valeurs culturelles et sociales (94,4), et dans le domaine de la biodiversité

et de la protection des écosystèmes (74,8). Le pays doit déployer des efforts supplémentaires dans les domaines du commerce vert (3,7), de la protection sociale (13,7) et de l'accès aux services et ressources de base (16,5).

² <https://www.globalforestwatch.org>

Figure 2: Figure 2: Indice de croissance verte pour la RCA

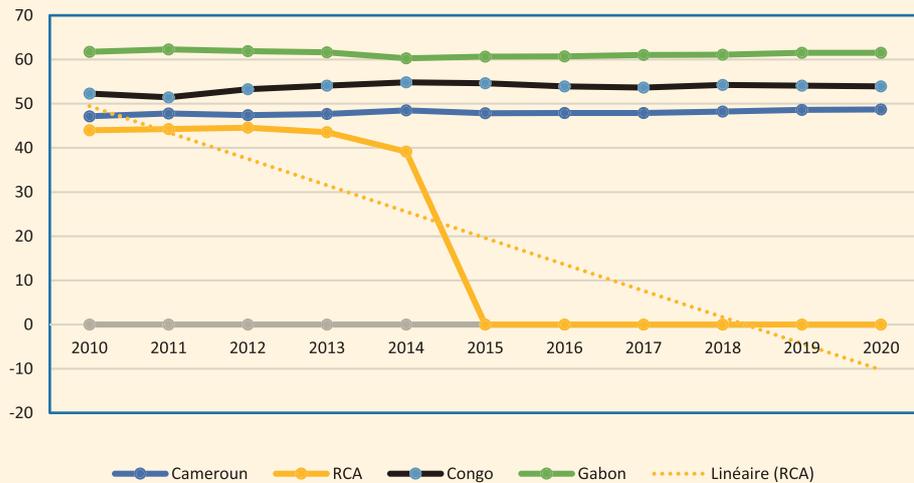
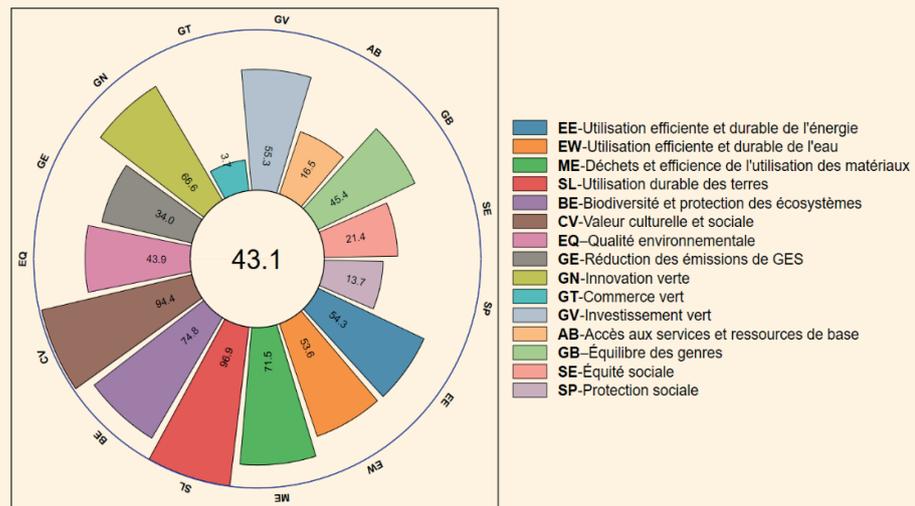


Figure 3: Composantes de l'indice de croissance verte en RCA



Source : BAD, 2023, données de la Banque mondiale

Financement de l'action climatique par le secteur privé en RCA

(i) Prépondérance des financements publics dans le financement de l'action climatique

La République centrafricaine présente un bilan carbone positif, totalisant une capacité de séquestration estimée, en 2021, à 728 896 Gge-qCO₂ issus de ses écosystèmes forestiers et des prairies (MEDD, 2021). Malgré ce capital carbone, le pays n'a pu mobiliser, entre 2010 et 2020, que 715 millions USD, soit 9,38% des ressources mobilisées par les pays de la CEMAC et 0,58% des fonds climatiques reçus par l'Afrique sur la même période (BAD, 2022). Selon la Climate Policy Initiative, la RCA

a mobilisé, entre 2019 et 2020, en moyenne 100,69 millions de dollars US, dont 97,71 millions (97,05%) de ressources publiques internationales et 2,98 millions de dollars US, de ressources privées. Les financements privés sont portés par ailleurs essentiellement par les investisseurs institutionnels, tandis que côté financement public, les ressources proviennent majoritairement des institutions multilatérales (56%), suivies des ressources des pouvoirs publics (26%), des organismes bilatéraux de financements pour (11%) et des fonds multilatéraux pour le climat (5%), alors que côté privé les ressources proviennent des investisseurs privés institutionnels (tableau 3).

(ii) Des financements orientés vers l'agriculture et l'énergie

Sur le plan thématique, environ 56% des financements obtenus ont été utilisés pour des actions d'adaptation, 37% pour les actions d'atténuation, et 8% pour les pertes et dommages. De même, les secteurs socioéconomiques

couverts sont, par ordre de parts relatives, les activités transversales ou non spécifiées, mais rentrant dans le champ de la protection contre les effets des changements climatiques (36%), la transition énergétique (33%). L'agriculture, la foresterie et autres affectations des terres (AFAT) ont reçu 27% des financements.

Tableau 2: RCA, Flux financiers climatiques par source de financement, 2019-2020

Sources de financement	Montant (millions USD)	Part (%)	Sources de financement	Montant (millions USD)	Part (%)
Sources privées	2,98	2,95	Sources publiques	97,71	97,05
Institutions financières commerciales	0	0	Institutions bilatérales de financement du développement	10,98	10,9
Entreprises	0	0	Pouvoirs publics	25,69	25,51
Investisseurs institutionnels	2,98	2,95	Fonds multilatéral pour le climat	4,56	4,53
Autres	0	0	Institutions multilatérales de financement du développement	56,49	56,1
			Entreprises et institutions financières de l'État	0	0
			Total (public et privé) en millions de USD	100,69	100

Source : Climate Policy Initiative, cité par BAD, PER, 2023

Tableau 3: RCA, Flux financiers climatiques entrants par thématique et secteur d'activité, 2019-2020

Domaines d'intervention	Montant millions USD	Pourcentage
Adaptation	55,97	55,59%
Atténuation	37,05	36,80%
Actions transversales	7,66	7,61%
Total	100,69	100,00%
Secteurs d'activité	Montant millions USD	Pourcentage
Agriculture, sylviculture, autres utilisations des terres et pêche	27,68	27,50%
Bâtiments et infrastructures	3,68	3,65%
Systèmes énergétiques	32,80	32,58%
Industrie	0,00	0%
Technologies de l'information et de la communication	0,27	0,27%
Autres et intersectoriels	35,83	35,59%
Transport	0,00	0%
Eau, eaux usées et déchets	0,42	0,42%
Total	100,69	100,00%

Source : Climate Policy Initiative (2023) cité par la BAD, 2023

3.2. Déficit de financement du secteur privé pour l'action climatique en RCA

3.2.1. Besoins de financement par action pour la République centrafricaine (2020-2030)

Au regard des estimations modélisées au niveau international, les besoins de la RCA pour l'action climatique sont estimés entre 2 469,57 et 2 750,49 millions USD pour une moyenne de 2 610,03 millions USD. Toutefois, la CDN révisée (2021) de la RCA estime ces besoins à seulement 1 766,486 millions USD dont

74,74% pour les actions d'atténuation contre seulement 25,25% pour les besoins de financement en matière d'adaptation. Le plan de financement que l'État a élaboré pour répondre à ce besoin, repose sur deux scénarii : un scénario dit « inconditionnel » portant sur les financements adossés au budget public, estimé à 280,38 millions de dollars US sur la période 2020-2030, soit un apport en fonds propres de 15,89% des besoins ; et un scénario dit « conditionnel », d'un montant de 1 483,48 millions de dollars US, attendus de la communauté internationale et du secteur privé, soit 84,1%.

Tableau 4: Besoins de financement pour la RCA, 2020-2030, par action en faveur du climat

Actions	Besoins cumulés (2020- 2030)	Besoins cumulés min.	Besoins cumulés max.	Besoins cumulés (2020-2030) moyens	Besoins annuels moyens 2020-2030	En Pourcentage
Adaptation	362,42	362,42	362,42	362,42	32,95	13,89
Atténuation	1 320,00	1 320,00	1 320,00	1 320,00	120,00	50,57
Pertes et dommages		702,32	983,24	842,78	76,62	32,29
Autres besoins		84,83	84,83	84,83	7,71	3,25
Totaux (MUSD)	1 682,42	2 469,57	2 750,49	2 610,03	237,28	100,00

Source : BAD, Perspectives économiques régionales 2023 pour l'Afrique centrale

Tableau 5: Estimation des besoins par secteur et thématique dans la CDN de la RCA

ACTIONS	Coût moyen total en millions de USD	ACTIONS	Coût moyen total en millions USD
Atténuation	1 320,74	Adaptation	445,746
Energie	534	Agriculture et élevage	123,77
AFAT	784	Foresterie	22,57
PIUP	0,44	Eau et assainissement	130,5
Mesures transversales	2,3	Aménagement du territoire	1,876
		Habitat et infrastructures	82,2
		Santé publique	1,5
Coût total atténuation et adaptation (millions de USD)	1 766,486	Mesures transversales et communication	83,33

Source : MEDD, CDN, Bangui, octobre 2021

3.2.2 Nécessité d'accélérer la mobilisation des ressources du secteur privé

(a) Financement du déficit par une mobilisation accrue des ressources du secteur privé

La mobilisation des ressources par les pouvoirs publics, fait malgré tout, face à un déficit de capacités. Par exemple entre 2016 et 2021, aucun projet de préparation (Readiness) sur 5 financés par le Fonds vert Climat (FVC) pour un total de 55,11 millions USD n'a été finalisé (MEDD & PNUD, 2021). La solution au financement de la croissance verte en RCA, devra encore être exogène, à travers des bailleurs internationaux publics, ou alors, à travers des investisseurs privés, mais de façon accrue.

La contribution du secteur privé au financement des actions climatique en RCA est très marginale à date. Elle est estimée à peine à 3% des financements totaux reçus. La grande partie des financements provient d'institutions publiques, notamment internationales, au premier rang desquelles figurent les institutions multilatérales de financement du développement, avec 56% des ressources.

En considérant une stabilisation des financements publics actuels (soit 97,71 millions USD par an) et en procédant à une hypothèse d'accroissement de 25%, 50%, voire de 300% des financements du secteur privé, l'écart par rapport aux besoins de la RCA reste toujours très élevé. En effet, en triplant la contribution annuelle actuelle du secteur privé le déficit pour combler les besoins nets de financement sont

de 128,39 millions de dollars US/an, contre 136,59 millions USD/an dans la situation de référence (actuelle). Il est donc nécessaire de donner un véritable coup de fouet au financement privé de l'action climatique en RCA.

Au regard du niveau actuel du financement provenant du secteur privé, et dans l'hypothèse d'une stagnation des financements publics, il faut augmenter de 47 fois (H3) la contribution du secteur privé pour couvrir l'intégralité des besoins de la RCA pour mettre en œuvre des actions climatiques, en termes d'adaptation, d'atténuation et de couverture des pertes et dommages..

Une telle performance ne peut se réaliser que si le pays procède à des réformes profondes visant à mettre en adéquation son modèle de développement avec les exigences de durabilité et crée un environnement économique, social et sécuritaire favorable à la mobilisation des différents bailleurs notamment ceux du secteur privé.

(b) Seuil d'absorption par les ressources du secteur privé, du déficit de financement

Le tableau 07b ci-dessous, vise à donner, à travers des hypothèses, le taux d'accroissement des ressources du secteur privé, qui seraient suffisantes pour absorber le déficit de financement des besoins des différentes actions climatiques.

Ainsi, dans le scénario de référence d'une contribution moyenne de 97,71 millions de USD de la part des fonds publics, multilatéraux et bilatéraux, et d'un niveau de 2,98 millions USD de financements publics, face également à des besoins de 237 millions de USD, une augmentation de 47 fois la moyenne actuelle des flux du secteur privé est nécessaire pour absorber le déficit de financement. De même, comme le présente le graphique 04 ci-contre, dans le scénario de référence, une augmentation des financements du secteur privé, entrainerait une réduction symétrique du déficit de financement. Source : L'auteur, d'après les données de la BAD, PER, mai 2023

Une progression des financements du secteur privé du montant de 2,98 MUSD (niveau actuel) à 59,6 MUSD, ferait décroître le déficit de financement de 136,59 MUSD à 79,97MUSD.

3.3. Nouvelles sources innovantes de financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte dans le pays

Il est donc nécessaire de donner un véritable coup de fouet au financement privé de l'action climatique en RCA.

Tableau 6.a: Évaluation du déficit de financement en fonction des taux d'accroissement des flux actuels de financement du secteur privé actuel

Financements annuels reçus (2019-2020)	Montants
Financements privés	2,98
Financements publics	97,71
Financement global reçu	100,69
Besoins annuels moyens totaux	237,28
Gaps annuels	-136,59
Gaps annuels cumulés (2020-2030) (en millions de USD)	-1 502,49

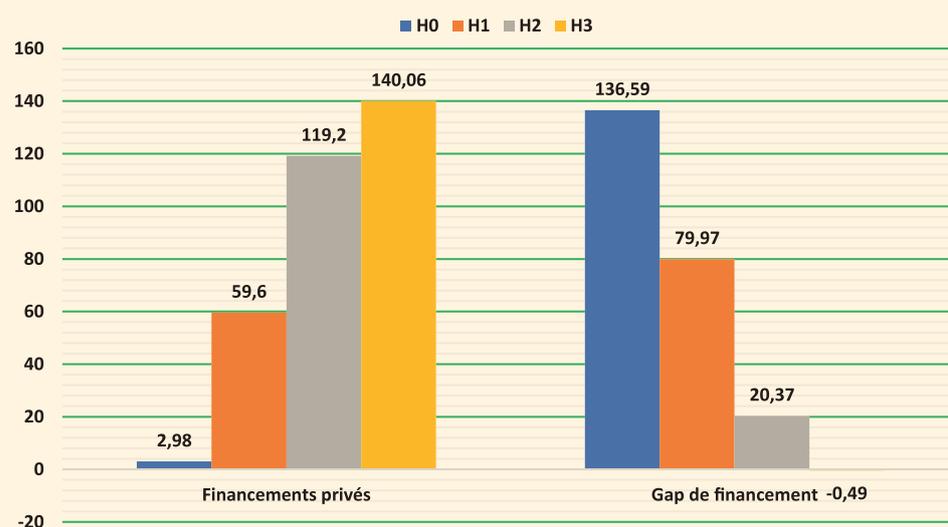
Source : Données de ECST/BAD, d'après Perspectives économiques régionales 2023, BAD, mai 2023.

Tableau 6.b: Seuil d'absorption du déficit de financement

Hypothèses	H0	H1	H2	H3
Une croissance de « n » fois les flux actuels de financement privé	1	20	40	47
Financements privés	2,98	59,6	119,2	140,06
Financements publics	97,71	97,71	97,71	97,71
Besoins de financement	237,28	237,28	237,28	237,28
Gap de financement	136,59	79,97	20,37	-0,49

Source : L'auteur, d'après les données de la BAD, PER, mai 2023

Figure 4: Evolution du financement privé et impact sur le gap de financement



Source : L'auteur, d'après les données de la BAD, PER, mai 2023

3.3.1. Synoptique des instruments récents en matière de financement climatique

Le plaidoyer pour une croissance qualitative a poussé les marchés à plus d'innovation, combinant rentabilité, efficacité, équité et couverture des risques dans ce nouvel environnement. Dans l'abondante littérature spécialisée en la matière, et en fonction des réformes nécessaires, certains produits peuvent être utilisés par la République centrafricaine notamment les obligations vertes, les échanges dette-nature, les instruments de financement mixtes et les marchés carbone.

Les obligations vertes. Il s'agit de titres de créance dont le produit est affecté à des projets environnementaux et sociaux admissibles ou une combinaison des deux. Elles représentent un potentiel de 03 milliards de dollars sur la période 2020-2030. Actuellement, 09 pays seulement ont souscrit à ces instruments, dont 3 pour près de 90% des financements.

Les échanges dette contre nature. Il s'agit de produits consistant en un contrat de remise de dette à condition que le remboursement de celle-ci soit investi dans des actions de préservation de l'environnement ou de lutte contre les changements climatiques. Un tel produit est

approprié pour la République centrafricaine, compte tenu de ses besoins en financement de la croissance verte. Le projet doit également être d'une valeur importante, pour susciter l'intérêt des investisseurs privés. Un tel instrument aurait plusieurs impacts dans un pays en phase de démarrage comme la RCA, car il permettrait un financement exogène de la croissance verte, tout en allégeant le fardeau de la dette du pays. Il permettrait également au pays de mettre en place un cadre efficace de surveillance, de rapport et de vérification (MRV), avec comme dividende, une meilleure attractivité pour les autres types de financements verts.

Les instruments mixtes. Il s'agit d'instruments utilisant les financements publics, à travers des donateurs pour atténuer les risques et intensifier les investissements privés dans le climat. Leur performance actuelle est très élevée (environ 1,5 milliard de dollars l'année). Mais celle-ci reste concentrée dans quelques cinq (05) pays seulement. Ces instruments souffrent actuellement d'un problème de coordination, ce qui les rend peu efficaces.

Les marchés carbone. Il s'agit de financements générés par l'investissement dans des projets de réduction des émissions de GES. Des quotas sont achetés par des entreprises ou des acteurs internationaux pour réduire ou compenser leur empreinte carbone. Le principe en est le suivant : les États membres imposent un plafond sur les émissions des projets ou des installations concernées (production d'électricité, réseaux de chaleur, acier, ciment, raffinage, verre, papier, etc.), puis leur allouent les quotas correspondants à ce plafond. Les entreprises assujetties ont, par ailleurs, la possibilité d'échanger des quotas sur les marchés, notamment européens :

- Une installation émettant plus que son allocation doit se procurer les quotas manquants ; c'est le principe pollueur-payeur ;
- Une installation émettant moins que son allocation peut revendre ses quotas non utilisés et bénéficier ainsi de revenus mobilisables par exemple pour financer des investissements lui permettant de maîtriser ses émissions.

La performance de cet instrument est importante et grandissante. Actuellement 11 % du total des crédits carbone générés pro-

viennent de l'Afrique (marché mondial, 2 milliards de dollars), pour un potentiel de crédit carbone de 50 milliards de dollars US.

La RCA a un potentiel de crédit carbone très important et gagnerait à s'intéresser à un tel instrument. Il est également nécessaire de disposer, dans le pays, de ressources humaines et technologiques appropriées, pour l'évaluation, la tarification et la comptabilisation des émissions, ainsi que pour la mise en conformité des installations, y compris dans des cas tels que la mise en épargne de quotas (banking)³ ou l'emprunt de quotas (borrowing)⁴.

3.3.2. Les conditions de succès des mécanismes et instruments innovants de financement du climat

Si le processus de mise en place des mécanismes innovants susmentionnés est assez complexe en termes de temps requis, d'investissements initiaux et de mobilisation de l'expertise adéquate, les effets d'additionnalité sur les économies sont durables. La RCA doit ainsi développer le cadre institutionnel, légal et réglementaire, ainsi que l'expertise pour le développement d'une banque de projets verts matures, et être capable de mobiliser directement ou indirectement la contrepartie financière nationale. Une telle transformation structurelle de l'économie et de ses moteurs de croissance pour une croissance qualitative et verte ne peut se faire que sur la base d'une volonté politique courageuse et iconoclaste.

3.3.3. Opportunités pour mobiliser des financements du secteur privé en faveur de la croissance verte dans le pays

La mise place de politiques nationales de développement des chaînes de valeurs de certaines ressources naturelles favorise les modes de production et de consommation durables. Ainsi, comme dans certains pays d'Afrique à l'instar du Gabon, la dynamique de croissance verte représente une opportunité qu'il faut saisir. Toutefois, certains déterminants sont à prendre en considération notamment :

- L'amélioration de caractéristiques macroéconomiques comme l'inflation, le PIB/habitant, le taux de croissance du PIB et le solde budgétaire ;

³ Le Banking ici est la possibilité laissée aux acteurs d'utiliser des quotas sur des périodes ultérieures à celle de leur allocation

⁴ Le Borrowing est la possibilité offerte aux assujettis d'utiliser une partie de leur allocation future pour effectuer leur conformité en année N

La BAD et les autres IFD doivent mener un dialogue pour le développement de marchés carbone au niveau régional, et accompagner les entreprises et banques commerciales centrafricaines, dans la levée des fonds auprès de ces marchés.

- L'amélioration du cadre juridique et le développement des marchés financiers ou des bourses de matières premières profondes ;
- La promotion d'une émergence de l'innovation fondée sur la science et la technologie ;
- La mobilisation des grandes entreprises, susceptibles de booster le secteur industriel, source de valeurs ajoutées pour les partenaires nationaux à la démarche climatique ;
- La création de centres de formation de haut niveau aux métiers nouveaux, notamment sur l'agriculture intelligente, la production d'énergies renouvelables, l'éco-taxation, le développement de nouvelles chaînes de valeur, etc.

3.3.4. Obstacles et contraintes aux investissements du secteur privé en RCA

L'insécurité, la faiblesse du capital humain et l'environnement des affaires comme principales contraintes à l'exploitation des ressources naturelles par le secteur privé en RCA.

Il est ainsi généralement admis que le secteur privé est un levier efficace de création de richesses et d'emplois et une source de premier plan d'innovations, notamment technologiques et financières. Cette performance du secteur privé, qui s'appuie sur le savoir, l'innovation et la spécialisation sectorielles, ne peut efficacement se réaliser, que si des conditions minimales sur les incitations et les investissements dans les biens publics et collectifs sont mis en place par l'État (Banque Mondiale, 2002). Le pays a affiché un score de 29% dans l'indice de capital humain en 2019, l'un des plus bas au monde, inférieur à la moyenne de 40 des pays de l'ASS. Les taux d'achèvement de l'enseignement primaire et secondaire étaient respectivement de 59% et de 14% en 2019 inférieur aux moyennes de l'ASS, de 69 et de 44% respectivement (UNESCO, 2020). Il en découle, pour la RCA, un secteur privé fortement marqué par le secteur informel, avec par ailleurs, un taux très faible de création de la valeur dans le secteur formel existant (FMI, 2017). Le système financier centrafricain est sous développé, l'accès des entreprises au financement reste limité, de même que son soutien à la croissance économique. En 2023, le pays dispose de 04 banques dont les activités sont concentrées dans la ville de Bangui, et seulement environ 18 % des Centrafricains adultes

ont accès à un compte auprès d'une institution bancaire formelle. Le secteur financier souffre d'un manque d'infrastructures de marché et de cadres juridiques et judiciaires.

De même, la faiblesse de l'épargne intérieure (-0,9% du PIB en 2021 et 0% en 2022)⁵, le faible niveau des infrastructures routières et énergétiques, jumelées avec un pouvoir d'achat intérieur très faible et un marché local étroit avec un accès très limité au marché sous-régional (coûts de sortie très élevés des produits locaux) (Banque mondiale, 2022), constituent des contraintes fortes, au déploiement du secteur privé, autant national qu'international en RCA.

3.3.5. Rôle de la BAD, des autres IFD et BMD et du secteur privé dans la mobilisation de financements en faveur des transitions climatiques et de la croissance verte en République centrafricaine

(i) Que devrait faire le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) ?

- Mobiliser des ressources thématiques et les mettre à la disposition des pays fragiles et à faible capacité de négociations tels que la RCA, à travers des guichets spéciaux et des mécanismes et procédures simplifiés ;

- Mettre en place des allocations spécifiques et substantielles pour le renforcement des capacités des acteurs institutionnels des niveaux stratégiques ; le financement d'études spécifiques en lien avec l'économie verte dans divers secteurs de l'activités économique (agriculture, énergie, industrie, transport, habitat, assainissement) ;

- Mettre en place des programmes de formation certifiante et obligatoire, pour l'évaluation des marqueurs carbone dans les activités et les projets de la BAD, pour la prise en compte et l'évaluation des marqueurs carbone dans les projets de la BAD en RCA.

(ii) Que devraient faire les institutions financières de développement (IFD) et les banques multilatérales de développement (BMD) ?

Accompagner la mise en place d'un environnement favorable au déblocage de financements privés pour lutter contre les changements climatiques en RCA. À ce titre elles peuvent, en mettant notamment en place des lignes de crédit en faveur des banques commerciales

⁵ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateurs>

locales, pour le financement, le refinancement ou la garantie en faveur de projets ayant une incidence climatique ;

- Mener un dialogue pour le développement de marchés carbone au niveau régional, et accompagner les entreprises et banques commerciales centrafricaines dans la levée de fonds auprès de ces marchés, pour financer des projets intégrateurs verts ;

- Se concerter et mener des dialogues avec les pays pollueurs, pour obtenir le respect des engagements financiers des pays pollueurs envers les pays en développement ;

(iii) Que devrait faire le secteur privé local et international

- Se former à la problématique et aux instruments financiers innovants en matière de croissance verte ;

- Se former aux techniques et technologies de croissance verte, pour élaborer des projets s'intégrant dans des actions d'adaptation ou d'atténuation dans leurs secteurs d'intervention (énergie, agriculture, industrie, services);

- Selon l'Indice ND GAIN (BAD, 2022), la RCA est un pays « à risque élevé et à niveau de préparation faible ». Dès lors, le secteur privé doit faire preuve de discernement dans l'affectation de ses investissements.

3.4. Recommandations

Les analyses effectuées permettent de dégager les recommandations suivantes, pour des actions à programmer à court terme [C], à moyen terme [M] et à long terme [L]:

Le gouvernement centrafricain doit :

- Développer et chiffrer conformément aux recommandations du GIEC, des stratégies à moyen et long terme pour envoyer des signaux forts aux acteurs nationaux et internationaux, et les traduire en stratégies, plans et réglementations sectoriels ; [C]

- Élaborer des stratégies globales et intégrées pour l'ensemble des secteurs de l'économie ; [M]

- Mettre en place un système de gouvernance et de suivi et évaluation des objectifs de croissance verte assignés aux différents secteurs ; [C]

- Mettre en place un cadre de gouvernance et de responsabilité rattaché éventuellement au Chef du gouvernement, afin de garantir que les ressources provenant de la mobilisation des financements du secteur privé produisent l'impact attendu pour la croissance verte et que les actions génèrent des progrès vers les objectifs assignés car, comme le souligne le Guide de Sharm-El-Sheikh pour un financement juste, ces réformes, politiques et réglementaires favorables inciteront le secteur privé à investir dans l'adaptation, un secteur négligé en RCA (55,6% des financements moyens reçus entre 2019 et 2020) ; [C]

- Renforcer des actions en faveur de l'adaptation climatique pour éviter des dépenses d'atténuation à long terme ; [C]

- Accélérer et renforcer l'expansion des institutions financières et non financières en RCA, y compris les centres d'innovation verte, afin de fournir des produits financiers spécialisés et ciblés adaptés au financement d'investissements verts selon les différentes catégories d'acteurs du secteur privé (grandes entreprises, très petites, petites et moyennes entreprises, formelles et informelles) ; [M]

- Investir des ressources pour combler les déficits en matière de production et de publication de données sur les actions et les réalisations dans le domaine climatique, et identifier les besoins en renforcement des capacités dans la production, l'analyse et la diffusion de données sur les changements climatiques, afin de permettre une élaboration plus efficace des politiques ; [M].

Les banques multilatérales de développement (BMD) et les institutions financières de développement (IFD) en Centrafrique

La BAD et les banques multilatérales de développement doivent mobiliser les ressources promises par les pays industrialisés pollueurs pour financer les stratégies d'adaptation et d'atténuation des pays ; [C]. Les BMD et les IFD doivent :

- Mettre en place des instruments financiers mixtes et adaptés pour des pays fragiles et à faibles capacités comme la RCA offrant des rendements attrayants et sécurisés pour le secteur privé, assurant un équilibre entre le financement des infrastructures et les projets de développement social qui s'inscrivent en même temps dans la croissance verte, à travers des techniques et des technologies propres ; [M]

- Augmenter les lignes de crédit et les garanties auprès des banques secondaires afin qu'elles accordent des crédits destinés à des projets verts dans le secteur privé, et auprès de la Banque centrale (BEAC) pour qu'elle refinance les banques secondaires dans le cadre de crédits accordés que celles-ci aux projets verts ; [M]

Le secteur privé non-bancaire

Le secteur privé devrait se réinventer, et se

positionner à l'avant-garde des technologies et des solutions de croissance verte. Il devrait ainsi:

1. Mettre en place des incubateurs aux technologies innovantes pour la transition des énergies fossiles vers les énergies renouvelables, pour les technologies d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique, en vue de susciter une demande des agents économiques (ménages, projets gouvernementaux, Petites et moyennes entreprises et industries (PME/PMI)).

IV. LE CAPITAL NATUREL AU SERVICE DU FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE POUR LE CLIMAT ET DE LA CROISSANCE VERTE EN RCA

La RCA est un pays peu peuplé (8,3 habitants au km²), couvrant une superficie de 623 000 km², doté d'un capital naturel diversifié, faiblement et mal exploité. Son capital naturel est constitué de ressources naturelles renouvelables (terres, ressources en eau et forêts par exemple) et non renouvelables, notamment des combustibles fossiles et des gisements minéraux. Le capital naturel est une source d'activités économiques, de création d'emplois et de recettes budgétaires, fiscales et non fiscales pour le pays. Toutefois, l'attente prolongée de l'exploitation industrielle de ce capital naturel a suscité des convoitises étrangères, engendrant des conflits exogènes et ouvrant la voie à une exploitation illégale, anarchique, artisanale et polluante de ce patrimoine national. Cependant, la perte et la dégradation des forêts, la dégradation de l'environnement causées par exploitation artisanale de l'or et du diamant s'accroîtront tant que l'environnement des affaires, le capital humain et la sécurité ne seront pas suffisamment incitatifs pour attirer les IDE et susciter l'installation d'industries de grande envergure pour transformer le capital naturel du pays.

4.1. Le capital naturel en RCA

Le capital naturel recouvre plusieurs acceptations. La Convention sur la diversité biologique définit le capital naturel se définit comme le stock d'actifs naturels comprenant la géologie, le sol, l'air, l'eau et l'ensemble des êtres vivants. La Banque mondiale quant à elle, définit la valeur d'un actif de capital naturel particulier comme « la somme actualisée de la valeur des rentes générées au cours de sa durée de vie

» (Lange, Wordon, & Carey, 2018). La BAD a adopté cette définition restrictive du capital naturel mesuré donnée par la Banque mondiale (BAD, 2023).

4.1.1. Caractéristiques générales du capital naturel de la RCA

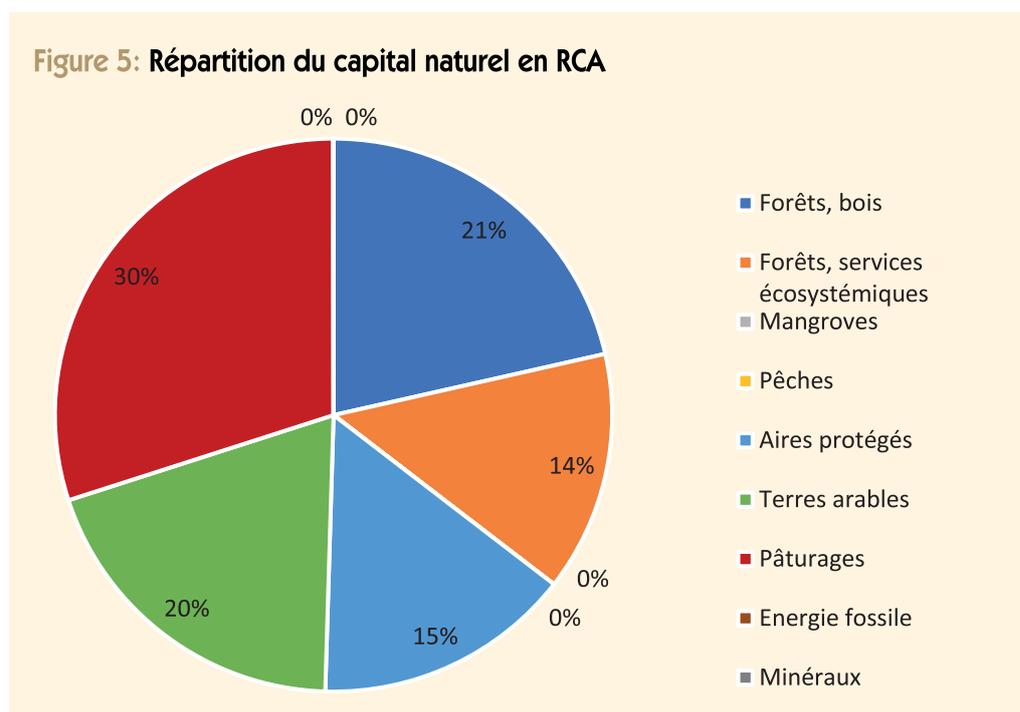
Les ressources naturelles de la République centrafricaine sont constituées d'une biodiversité très riche, composée entre autres de 15 ha de terres arables, de forêts denses humides riches de centaines d'espèces d'arbres dont certaines sont menacées ou vulnérables, d'une biodiversité comprenant 208 espèces de mammifères, 698 espèces d'oiseaux, 25 espèces de reptiles. Le sous-sol quant à lui, renferme de nombreuses substances minérales dont le diamant et l'or ont connu une exploitation industrielle et semi-mécanisée depuis 1930. Le potentiel minier de la République centrafricaine est caractérisé par la présence de plus de trente-quatre (34) substances minérales réparties sur 470 indices ((MMG), 2018).

4.1.2. Essai de valorisation et évolution du capital naturel en RCA

Tirées des Statistiques de la Banque mondiale, les données du tableau ci-dessous présentent une évaluation des actifs du capital naturel de la RCA. Ce dernier étant estimé comme la somme des actifs non-renouvelables, notamment les combustibles fossiles (pétrole, gaz, houille et charbon) et les minéraux (bauxite, cuivre, or, minerai de fer, plomb, nickel, phosphate, argent, étain et zinc), et des actifs renouvelables, notamment les terres agricoles (terres cultivées et

pâturages), les forêts (bois et services écosystémiques forestiers), les mangroves, les pêche-

ries et les zones protégées (Banque mondiale, 2021) .



La richesse totale croît très faiblement, du fait de la non mise en valeur des ressources non-renouvelables en RCA.

En effet, il ressort du tableau ci-dessus que l'évolution de la valeur de la richesse nationale s'est faite différemment, selon le type de ressources, et que son évolution globale a été marquée par le fait que certaines ressources naturelles n'ont pas fait l'objet d'estimation. La richesse totale a connu, entre 1995 et 2015, une évolution de 41%. Cette richesse nationale, nette des actifs étrangers, a été marquée par une croissance significative (79%) du capital naturel, contre une évolution de 6% seulement de la valeur du capital productif en RCA, et un repli en valeur constant 1995, des revenus futurs de la population active. Le faible niveau d'industrialisation du pays justifie le faible niveau de son capital productif, alors que le nombre d'actifs employés, ainsi que la productivité marginale du travail ont enregistré un repli, marquant une réduction en valeur du capital humain de la RCA entre 1995 et 2018.

Les ressources naturelles renouvelables ont connu une croissance de 79% par rapport à 2018. Cette croissance est tirée par les secteurs de la sylviculture et du bois qui se sont accrus de 63 % en valeur par rapport à 1995, les aires protégées (148%), les terres agricoles

et les pâturages (78% et 162%) respectivement.

Dans la catégorie des ressources naturelles non renouvelables, constituées du pétrole, du gaz naturel, du charbon, des métaux et des minéraux, le pays a enregistré une baisse de 40% en valeur entre 1995 et 2018. Cette perte est due à la baisse de la valorisation des ressources de la sous-catégorie « métaux et minéraux », mais également, au retard accusé dans l'estimation et la mise en valeur d'autres ressources non-renouvelables telles que le pétrole, le gaz naturel et le charbon. Ces ressources constituent le moteur de la valeur du capital naturel dans la plupart des pays d'Afrique centrale. Le Gabon par exemple a enregistré une augmentation de 139,7% de la valeur de ses ressources non-renouvelables, grâce au pétrole (133,4%), au gaz naturel (2865%) et aux métaux et minéraux (1328%), entre 1995 et 2018. La RCA, dont les ressources en métaux et minéraux sont réputées très importantes et de très bonne qualité, gagnerait à s'ouvrir à l'exploitation de ce riche potentiel, pour créer de la croissance et augmenter la valeur de son capital naturel.

Un immense potentiel en ressources non-renouvelables dans le domaine pétrolier, sous-exploité, du fait de l'insécurité. Le pays compte des ressources pétrolières considérables, no-

Tableau 7: Capital naturel et capital naturel par habitant de la RCA, 1995-2018 (en millions de USD, constant)

Ressources	1995 (en millions USD)	2018 (en millions USD)	% (1995 à 2018)	1995 (en USD)	2018 (en USD)	Variation (1995 à 2018) en %
Richesse totale ¹	29 612	41 801	41%	9 189	8 958	-2,51%
Capital produit ²	10 671	11 328	6%	3 311	2 428	-27%
Capital humain ³	4 664	4 436	-5%	1 447	951	-34%
Capital naturel	15 380	27 584	79%	4 772	5 911	24%
Ressources naturelles renouvelables	15 370	27 578	79%	4 769	5 910	24%
Forêt, bois	3 621	5 915	63%	1 124	1 268	13%
Forêt, services de l'écosystème	3 897	3 872	-1%	1 209	830	-31%
Mangroves	0	0	..	0	0	..
Pêche	0	0	..	0	0	..
Aires protégées	1 670	4 137	148%	518	887	71%
Terres cultivées	3 025	5 390	78%	939	1 155	23%
Pâturage	3 157	8 265	162%	980	1 771	81%
Ressources naturelles non- renouvelables	10	6	-40%	3	1	-58%
Pétrole	0	0	..	0	0	..
Gaz naturel	0	0
Charbon	0	0	..	0	0	..
Métaux et minéraux	10	6	-40%	3	1	-58%
Actifs étrangers Nets ⁴	-1 103,1	-1 547	-40%	-342	-331	3%
Population (millions)	3,223	4,67	45%			

Source : Banque mondiale (2021), in BAD, Perspectives économiques en Afrique (PEA/AEO), Abidjan, 2023

tamment dans la zone frontalière entre la Centrafrique et le Tchad qui fait partie de la fosse de Doba d'où le Tchad extrait une grande partie de son pétrole. De même, des travaux préliminaires ont conclu que l'étirement de la plaque africaine lors du mouvement des plaques continentales, de l'orogénèse et de la dislocation de Gondwana, avait formé des dépressions, au centre du continent africain, constituant ainsi le système du rift ouest africain et centrafricain.

4.2. Le capital naturel et le financement de la croissance verte par le secteur privé en RCA

4.2.1. Les ressources renouvelables en RCA

La RCA dispose d'une base énergétique considérable constituée de combustibles ligneux et de ressources hydroélectriques, auxquelles

s'ajoutent ressources énergétiques fossiles : pétrole brut, gaz naturel, charbon etc. Cependant, ces ressources ne sont pas exhaustivement répertoriées et le potentiel demeure très mal apprécié. Des efforts sont consentis par le gouvernement pour mieux évaluer les ressources identifiées en vue de leur mise en exploitation et promouvoir la découverte de nouvelles ressources (Nzango, 2019). Toutefois, les ressources renouvelables ont été évaluées à 1 579,02 millions de dollars US en 2015, et à 2 757,43 millions de dollars US d'après les estimations de 2018 (BAD, 2023).

Potentialités en combustibles ligneux. Le territoire centrafricain est particulièrement riche en biomasse en raison de sa surface fortement boisée. La biomasse traditionnelle, répartie entre les bois de feu et les charbons de bois, constitue la principale ressource énergétique du pays. 98% de l'énergie consommée sur le

⁸ Richesse totale : somme du capital produit, du capital naturel, du capital humain et des actifs étrangers nets.

⁹ Capital produit : valeur des machines, des bâtiments, des équipements et des terrains urbains résidentiels et non résidentiels.

¹⁰ Capital humain : valeur actuelle des revenus futurs de la population active au cours de sa vie

¹¹ Actifs étrangers nets : actifs étrangers moins passifs étrangers

territoire provient de la biomasse traditionnelle. Potentialités en énergies renouvelables. Outre la biomasse, la RCA dispose d'autres ressources énergétiques renouvelables encore peu exploitées et inventoriées. L'on peut citer l'hydraulique, le solaire, l'éolienne, et la géothermie.

Les ressources hydrauliques. À l'image du bassin du Congo, la RCA dispose d'un réseau hydrographique dense et d'un potentiel hydroélectrique non exhaustif estimé à 2000 MW. Les inventaires partiels réalisés ont permis de mettre en évidence une quarantaine de sites hydroélectriques de puissance variant de 5 à 180 MW. Seulement deux sites ont été mis en valeur : le site de Boali sur la rivière Mbali et le site de Mobaye sur la rivière Oubangui.

Les ressources solaires, éoliennes et géothermiques. Par son type de climat et sa situation géographique, le territoire centrafricain est propice au développement de l'électricité photovoltaïque. Son taux d'irradiation moyenne est estimé à 5 kWh/m²/j et sa durée d'ensoleillement journalier varie de 10 à 12 heures.

Potentialités en énergie nucléaire. L'énergie nucléaire dépend d'un combustible fossile, l'uranium, dont le minerai est contenu dans le sous-sol de la terre. Elle permet de produire de l'électricité, dans des centrales nucléaires appelées centrales électronucléaires, grâce à la chaleur dégagée par la fusion d'atomes d'uranium. La RCA dispose d'un gisement uranifère identifié au sud-est du pays dès le début des années 1960. Les réserves ont été estimées à plus de 23 000 tonnes. Son exploitation a commencé timidement en 1975, puis s'est poursuivie dans les années 2000 par AREVA.

Le « mix énergétique » désigne l'utilisation concomitantes des différentes sources d'énergies utilisées sur un espace géographique donné. La part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial actuel est encore faible, mais celle-ci doit prendre une place beaucoup plus importante à l'avenir, avec les différentes stratégies d'atténuation et d'adaptation dans le domaine énergétique. Les énergies renouvelables ne constituent que 9,4 % du mix total et celles-ci sont réparties entre l'hydraulique, le bois d'énergie, l'éolien, le solaire, et les déchets. Le mix énergétique centrafricain est très peu diversifié. Il est composé de plus de 98% d'énergies traditionnelles (bois de feu + charbon de bois) et seulement de 1% d'énergies modernes (hydraulique + thermique) (PNUD, 2013).

Le bois d'énergie ou bois de feu occupe la première place en tant que source d'énergie par excellence pour la population centrafricaine. Son faible coût et sa facilité d'approvisionnement fait de cette filière énergétique une ressource de premier ordre pour l'économie centrafricaine. Cependant, à cause de la disparition progressive d'espèces ligneuses sur l'ensemble du territoire, des difficultés d'approvisionnement en bois surviennent entraînant ainsi une hausse des prix. La place de l'hydraulique dans la production énergétique en Centrafrique. Sur l'ensemble du territoire centrafricain on note seulement deux (2) aménagements hydroélectriques. L'aménagement hydroélectrique de Boali sur la rivière Mbali à 90 km de la ville de Bangui et celui de Mobaye sur la rivière Oubangui, à la frontière du Congo-Démocratique.

La production d'énergie thermique en Centrafrique. L'énergie thermique est souvent obtenue par la combustion d'énergies fossiles pour produire de l'électricité. Ainsi, il existe une quinzaine de centrales thermiques en Centrafrique dont chacune utilise du pétrole pour produire de l'électricité. Avant l'avènement des centrales hydrauliques en Centrafrique, les centrales thermiques étaient les premières sources de production d'électricité sur le territoire. L'énergie thermique est produite sur l'ensemble du territoire. Tous les chefs-lieux des 16 préfectures du pays sont dotés de centrales thermiques. À l'exception de la centrale thermique de Bangui, toutes les autres centrales thermiques installées à l'intérieur du pays ne sont pratiquement pas opérationnelles du fait de l'obsolescence des systèmes et de problèmes d'approvisionnement en combustibles.

L'un des défis majeurs de l'économie mondiale est de satisfaire les besoins énergétiques tout en réduisant les émissions des GES. Le recours à de nouvelles sources d'énergie moins polluantes constitue une option efficace pour diversifier la production énergétique à l'échelle planétaire.

Le potentiel agricole. Le potentiel agricole figure parmi les ressources renouvelables. En effet, le pays regorge d'importantes potentialités agricoles sous-exploitées, notamment dans les domaines agropastoral et halieutique. Il s'agit : (i) de conditions agroécologiques favorables (ii) d'un potentiel de 47 milliards de m³ par an de ressources en eau de surface et souterraine, dont 4% seulement sont utilisées à des fins économiques et sociales ; (iii) de 15 millions de terres arables dont 5% seulement sont

exploitées chaque année ; (iv) de 16 millions de terres de pâturage et de parcours dont 56% sont exploitées ; (v) de 1,9 million d'hectares de potentiel en aménagement hydroagricole, dont environ 1 000 hectares seulement en exploitation ; d'un potentiel halieutique et aquacole considérable dans les cours d'eau des bassins du Chari et de l'Oubangui/Sangha, et (vii) d'un massif forestier riche qui confère au pays un climat de type étagé. Toutefois, de nombreuses contraintes freinent la transformation de ces potentialités en richesses. On note principalement : (i) la persistance de l'insécurité dans les zones rurales, (ii) le faible niveau de productivité de la production agricoles ; (iii) l'insuffisance et le mauvais état des infrastructures (iv) le faible niveau de commercialisation interne et externe ; (v) l'insuffisance des financements agricoles (vi) un environnement institutionnel et un cadre juridique et réglementaires non adaptés et peu performants ; etc. (Banque mondiale & ICASEES, 2022)

4.2.2. Les ressources non-renouvelables de la RCA

Le capital naturel non-renouvelable qui provient de ressources naturelles non renouvelables est composé principalement de pétrole et de minéraux. Le capital non-renouvelable, ne peut se reconstituer ou se régénérer au même rythme que le taux d'extraction. L'exploitation des ressources non-renouvelables a nécessairement une fin, d'où la nécessité d'une économie de ces ressources.

Des opportunités certaines, significatives mais

sous-exploitées dans le domaine pétrolier, mais faiblement attractives du fait de l'insécurité. La zone frontalière RCA-Tchad fait partie de la fosse de Doba, d'où le Tchad exploite son pétrole. La RCA fait également partie du système du Rift ouest africain et centrafricain, s'étendant à travers la partie centrale de l'Afrique depuis le Nigéria jusqu'au Kenya, zone réputée fortement pétrolifère des réserves en hydrocarbures (Ministère des Mines et de la Géologie, 2018). Les activités d'exploration pétrolière commencées en 1972 ont permis de confirmer l'existence de zones prometteuses au nord du pays. Un contrat de partage et de production pour l'exploration et l'exploitation pétrolières a été signé entre le gouvernement centrafricain et une société chinoise, mais son exploitation a été perturbée par les crises militaro-politiques récurrentes en Centrafrique (USAID, 2022) (CCRAG, 2021). Ainsi, la RCA dispose d'un potentiel pétrolier encore en cours de clarification et d'évaluation, et constitue une opportunité pour le secteur privé.

Le potentiel minier de la République centrafricaine est caractérisé par la présence de plus de trente-quatre (34) substances minérales réparties sur 470 indices (Ministère des Mines et de la Géologie, 2018). À ce jour, le secteur des industries extractives de la RCA porte principalement sur l'exploitation d'or et de diamants, caractérisée par une production extensive, essentiellement artisanale et peu mécanisée. Plus de 80% des diamants sont de qualité de joaillerie, ce qui place le pays en 5ème rang mondial en termes de qualité. Cependant, le secteur reste largement informel et a toujours été une

Encadré 2 : Fiche signalétique de quelques potentialités minières en RCA

Les principaux indices miniers ayant fait l'objet d'études (*) :

- L'uranium de Bakouma estimé à 50 000 tonnes de métal ;
- L'or de Ndassima, 50 tonnes, soit 1 600 000 onces et celui de Bogoin, 1 tonne d'or, soit 32 000 onces, avec une teneur de 6g/t ;
- Le fer de Bogoin, 3 500 000 tonnes de minerai avec une teneur de 60 à 65 % ;
- Le fer de Topa, avec une teneur de 69% ;
- Le lignite de n'zako, 33 000 m³ ;
- Le calcaire de Bobassa, 10.000.000 de tonnes avec une teneur de 92% de carbonate ;
- Le graphite de Marago-Manga, 300 000 tonnes avec une teneur de 13,25% de carbone ;
- Le cuivre de Ngadé, avec une teneur de 5,72% ;
- Et, les sources thermales de Dékoa (50 à 52°C), de Kaga-Bandoro (40 à 42°C) et de n'zako (40 à 42°C).

(*) Rapport annuel de la Direction Générale des Mines et de la Géologie 2021, ministère des Mines et de la Géologie de la République centrafricaine. <https://mines.gouv.cf/sites/default/files/>

source de conflits. Les ressources minières du pays connaissent principalement trois formes d'exploitation : industrielle, semi-industrielle et artisanale, selon les régions du pays, plus ou moins à cause de questions sécuritaires, parfois à cause de l'économie politique du pays.

Le besoin de modernisation dans l'exploitation du capital naturel : une niche d'opportunités pour le financement complémentaire de l'action climatique en RCA

De nombreux travaux ont été entrepris sur l'extraction durable des ressources naturelles, pour éviter de sombrer dans le syndrome hollandais. Cependant, faute de politiques et de capacités institutionnelles, la création de valeur ajoutée, la diversification et la transformation des processus et des économies, la constitution de réserves monétaires ou la mise en place de stratégies de redistribution et d'équité intergénérationnelle relèvent de l'utopie. Mais ces ressources naturelles, avant de servir d'instrument de politiques économique pour prendre des mesures anticycliques pendant les périodes d'envolée des cours, doivent déjà pouvoir être transformées en capital productif. Elles constituent ainsi une opportunité de faire preuve d'ingéniosité, de créativité et d'habileté financière. Pour transformer son potentiel en richesse, la RCA doit s'inscrire dans la transformation ou dans les conditions de transformation des dotations naturelles en capital, source de dividende économique et social. C'est cette démarche transformationnelle qui sert d'opportunités pour la sélection de stratégies axées sur la croissance verte. Les rôles de l'État, puis du secteur privé y sont donc très importants.

4.3. Modernisation de l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables

Les ressources naturelles non-renouvelables constituent des opportunités de financement des changements climatiques et de la croissance verte pour les pays de l'Afrique centrale notamment en RCA, par une modernisation des modes d'exploitation, une réelle opportunité pour le secteur privé.

Les ressources minières constituent une part importante dans la production intérieure de certains pays de l'Afrique centrale. Ainsi, sur la période 2018-2022, la contribution moyenne des ressources minières au PIB était, à titre illustratif, de 37,03% pour le Gabon, avec 34,5%

de contribution au PIB pour la République du Congo, 24,20% pour la Guinée équatoriale, 19,31% pour le Tchad, 3,48% pour le Cameroun et 0,13% pour la République centrafricaine.

4.3.1. Des niches pour le secteur privé en RCA, dans un secteur dominé par l'exploitation artisanale

D'après le ministère des Mines et de la Géologie (MMG) de la République centrafricaine, l'exploitation minière en RCA se réalise à travers trois modalités à savoir : l'exploitation industrielle ; l'exploitation semi-industrielle et l'exploitation artisanale.

Exploitation industrielle : Ce type d'exploitation a été largement utilisé par les anciennes sociétés minières de la place. Cependant, depuis 1970, année correspondant à la chute de production du diamant centrafricain, cette exploitation a quasiment disparu.

Les exploitations semi-industrielles. Elles sont pour la plupart le fait soit de fonctionnaires ou autres « passagers clandestins » qui subventionnent illégalement les activités d'extraction minière. Les diamants extraits sont clandestinement vendus, et ressortent du pays à travers les pays voisins. Les exploitants recourent à quatre types d'exploitation : le puits, le lit vif, la berge (barrage et/ou le dragage) et la terrasse ouverte. La découverte de nouveaux sites se fait actuellement par hasard, entraînant une baisse relative de la production. Ainsi, les artisans miniers creusent et poursuivent le filon au hasard, ce qui, sur le plan environnemental et climatique, est très coûteux, avec une très faible rentabilité pour les exploitants et des pertes de ressources pour l'État.

Exploitation artisanale : Cette forme d'exploitation est définie comme l'ensemble des travaux effectués manuellement par les artisans à l'aide de matériels aratoires. Elle nécessite un effort humain intense qui se traduit par un faible rendement dû à l'inefficacité des techniques de prospection, d'exploitation et de traitement. C'est le mode d'exploitation le plus couru en RCA. Les mineurs artisans sont en amont du processus ou de la chaîne de commercialisation (mineurs-collecteurs-bureaux d'achat). En 2013, l'on estimait déjà entre 80 000 et 100 000, le nombre de mineurs artisans qui extraient l'or et le diamant en RCA (ActionAid & Cordaid, 2013).

En effet, le nouveau code minier en cours

d'adoption prévoit divers métiers notamment (ITIE & USAID, 2022): (i) les artisans miniers (personne physique de nationalité centrafricaine d'origine, habilitée à faire de l'exploitation minière artisanale ou plus ou moins mécanisée pour son propre compte et (ii) les bureaux d'achat import-export qui sont des sociétés de droit centrafricain, agréés et spécialisés dans les opérations d'achat, d'importation et d'exportation de pierres et métaux précieux ou semi-précieux. Les activités du secteur minier sont assujetties aux taxes suivantes : droits fixes pour l'attribution, le renouvellement et le transfert de titres miniers ou autorisations ; les titulaires doivent payer des droits fixes variant entre 100 000 F CFA (150 euros) et 10 millions de F CFA (15 000 euros) et peut néanmoins atteindre les 30 millions de F CFA (45 000 euros). Une production d'or et de diamant en nette augmentation. Les exportations de diamants s'élevaient à 103 647 carats en 2021, contre 50 411 carats en 2020, quoique toujours largement en deçà des quantités exportées en 2012 (365 882 carats). Quant à l'or, la production et l'exportation connaissent une croissance significative de 72 835 grammes en 2011 à 401 147 grammes en 2021 et 840 394 grammes en 2022 (ITIE & USAID, 2022). Une organisation plus rigoureuse de l'exploitation minière, avec des coûts d'entrée très élevés, réduirait le nombre d'intervenants et laisserait la place à des exploitants industriels et à des IDE, à qui le gouvernement donnerait alors des cahiers de charges plus rigoureux, en lien avec la protection de l'environnement et la création des emplois décents. Une telle organisation des secteurs extractifs, mettant un place un processus de type destruction créatrice¹² (Schumpeter, 1951), pourrait créer des activités à forte valeur ajoutée et générer des formations et des métiers en lien avec l'économie des métaux précieux. L'introduction de grands exploitants augmenterait également des coûts d'entrée et réduirait les pertes liées à l'inefficacité des contrôles. Un nombre important de petits exploitants rend les contrôles peu efficaces et augmente les flux financiers illicites aux dépens du financement de la croissance.

4.3.2. Opportunités dans les énergies renouvelables

La demande d'énergie des industries d'Afrique centrale devrait presque quadrupler d'ici 2050. De même, la demande d'électricité de ces industries devrait être multipliée par cinq d'ici

2050 (Commission économique pour l'Afrique, 2022). Dans ce contexte, il est impératif de s'attaquer à la pauvreté énergétique de l'Afrique centrale en utilisant les énergies renouvelables disponibles localement afin de répondre efficacement à la demande croissante d'énergie pour le développement industriel tout en atténuant les changements climatiques.

L'électrification, au moyen de technologies d'énergie renouvelable appliquées à certains processus en amont et en aval, peut contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en réduisant les coûts et en améliorant l'efficacité énergétique. Pour les activités en amont, les énergies renouvelables pourraient être déployées aux côtés de générateurs diesel plus conventionnels et les chaudières à gaz pourraient être remplacées par des systèmes de production de vapeur électrique pour soutenir les unités de séparation (Beck et autres, 2020).

4.4. Recommandations de politique

Le pays a adopté, par vote à l'Assemblée nationale le 29 mai 2023, le projet de loi sur la « tokenisation » des ressources naturelles. Celle-ci vise à vendre en ligne des titres numériques de propriété foncière. Pour les autorités, il s'agit de valoriser les richesses naturelles du pays et de faciliter leur exploitation tout en luttant contre la corruption. Par-delà cette mesure dont les objectifs sont partagés, le pays doit s'appuyer sur d'autres leviers politiques pour augmenter les rendements des ressources naturelles afin de financer une croissance verte et durable fondée sur une transformation économique résiliente face au climat en RCA. Comme d'autres pays l'ont fait pour la 4^e révolution industrielle axée sur les TIC, la RCA doit adopter des politiques courageuses, audacieuses et iconoclastes. Cela commencerait, entre autres, par : (i) des investissements dans la collecte de données pour une meilleure évaluation de son capital naturel [C]; (ii) la formation et la mise en œuvre de la comptabilité du capital naturel pour suivre les stocks les plus importants de capital naturel du pays [C]; (iii) la mise en place d'une gamme d'instruments fiscaux sur les ressources renouvelables et non renouvelables [C]; (iv) des investissements dans le capital humain de base et dans des programmes techniques pour accompagner une industrialisation et l'économie circulaire, utilisant de nouvelles techniques et

¹² La destruction créatrice est le processus économique continu par lequel l'irruption sur les marchés d'innovations défie les entreprises déjà implantées et conduit les moins productives à disparaître. Par ce processus, le système économique se renouvelle et génère une croissance économique de long terme.

métiers (sur les métaux précieux, les plaques photovoltaïques, le bois, le recyclage des déchets, etc.) [M]; (v) un cadre juridique approprié pour l'octroi de licences et le suivi de leur exécution [C]; (vi) des réformes institutionnelles profondes pour réduire les flux financiers illicites et la corruption, améliorer la transparence et mettre en œuvre les meilleures pratiques en

matière de gouvernance des ressources naturelles [C]; et (vii) le renforcement des capacités des responsables des finances et l'intégration de la valeur du capital naturel du pays, dans l'évaluation de son risque crédit [C]. Cela pourrait réduire les taux de mobilisation des ressources tant sur le marché régional que sur les marchés internationaux de capitaux.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES

5.1 Conclusion

La République centrafricaine fait face à un double défi : augmenter ses recettes propres pour financer sa croissance, tout en réduisant, dans ce processus de croissance, son empreinte carbone. Le présent rapport avait, entre autres pour objectifs, d'évaluer les défis du pays dans la mobilisation des ressources climatiques et dans la contribution du secteur privé, dans ce processus de développement axé sur une croissance verte. Ainsi, il apparaît au regard de ses performances macroéconomiques, que l'activité économique, fortement marquée par l'insécurité et une productivité globale des facteurs très faible, génère un niveau de ressources propres et un solde extérieur courant structurellement déficitaires, dont un défi quasi-permanent de financement de l'investissement et de la croissance. Dans ce contexte économique difficile, le pays peine à mobiliser des ressources à l'intérieur tout comme à l'extérieur, pour faire face à ses défis climatiques. Le pays a finalisé sa 2e Contribution déterminée au niveau national qui présente ses besoins climatiques, par nature et par action. Ce besoin ne peut être couvert que par une incitation plus forte du secteur privé, par la mise en place d'un cadre fiscal, financier et juridique ambitieux, par une solution aux crises sécuritaires récurrentes, et par une démarche volontariste de la part du gouvernement. Le pays, qui prépare l'amorce de son industrialisation, devrait profiter de cette révolution qu'impose le développement durable pour asseoir, dès à présent, une démarche verte dans l'élaboration de sa Vision 2050. Son capital naturel en est son premier atout.

5.2. Recommandations générales de politiques

5.2.1. Au gouvernement

(i) À court terme

1) Développer les capacités institutionnelles et politiques. Cette action devra commencer par

le renforcement des capacités du ministère de l'Environnement et du Développement durable à évaluer le bilan carbone dans les actions et initiatives du programme national de développement, à élaborer des documents de mobilisation des ressources auprès des fonds climatiques, à maîtriser les instruments financiers innovants dans le financement de la croissance verte, ainsi que le droit de l'environnement et les procédures judiciaires y afférentes.

2) Informer le gouvernement, le secteur public et privé, les instituts de recherche et les partenaires, de la prise en compte du financement des activités de la stratégie, voire sa prise en charge dans la préparation des lois des finances et dans les projets nationaux.

3) Élaborer une stratégie nationale et des stratégies sectorielles (agriculture, industrie, énergie, transport) de la croissance verte et une stratégie de financement.

4) Mettre jour des curricula de formation aux niveaux primaire, secondaire et universitaire, et élaborer des programmes et stratégies d'information, éducation et sensibilisation aux causes et conséquences socioéconomiques des changements climatiques.

5) Faire adopter, promulguer et mettre en œuvre le nouveau code minier de la RCA.

6) Mettre en place une fiscalité spécifique pour les activités polluantes ou des dépenses fiscales sur les activités de restauration ou à forte empreinte de carbone.

7) Relever substantiellement les montants des licences d'exploitation des ressources minières en particulier pour l'or et le diamant, l'exploitation forestière, et/ou mettre en place des impôts et taxes à des taux substantiellement plus élevés, pour créer un effet discriminatoire dans la pénétration de ces secteurs en faveur des grands groupes industriels structurants et créateurs de valeur.

(ii) À moyen terme

1) Saisir l'opportunité de l'élaboration de la Vision 2050 de la RCA, pour fixer le cap pour un développement vert et durable basé sur le riche capital naturel du pays.

2) Intégrer la stratégie d'adaptation dans les politiques sectorielles et à tous les niveaux d'exécution des programmes et projets par l'ensemble des acteurs (le secteur privé, les instituts de recherche et les partenaires techniques et financiers).

3) Créer un fonds de financement pour mettre en place un portefeuille de projets matures à l'attention des investisseurs, privés ou en PPP.

4) Améliorer le cadre juridique et l'environnement des affaires, pour attirer les investisseurs privés dans l'exploitation du capital naturel de la RCA, tout en préservant le climat.

5) Mettre en place des politiques et réglementations favorisant l'investissement du secteur privé dans les énergies renouvelables.

(iii) À long terme

Mettre en place des programmes de promotion de l'agriculture de conservation et de l'agroforesterie, ainsi que la réhabilitation des terres dégradées, en particulier dans les hotspots, soit 2 352 400 ha de terres, en vue d'améliorer leur résilience et participer à un développement sobre en carbone à l'horizon 2030.

5.2.2. À la BAD et aux banques multilatérales de développement (BMD)

1) En plus des Études environnementales et sociales, les BMD dont la BAD, doivent renforcer les critères de développement durable avant l'approbation des projets par le Conseil d'administration, et en renforcer le suivi pendant la mise en œuvre.

2) Former le personnel des opérations et les économistes de la BAD à l'évaluation des empreintes carbone dans les activités et projets de la Banque.

3) Le gouvernement de la RCA et les gouvernements de la CEMAC doivent recommander à la BEAC, lors des sessions interministérielles du Comité de politique monétaire, la mise en place d'un guichet de refinancement à taux préférentiels, des projets visant la croissance verte et financés par les banques secondaires.

4) Mettre en place des lignes de crédit en faveur de projets du secteur privé pour la croissance verte auprès des banques secondaires et auprès du marché régional CEMAC des titres publics.

5.2.3. Aux Banques secondaires et institutions financières

1) Innover dans l'offre des produits financiers axés sur le financement de la croissance verte, ou encore des produits financiers garantis par des crédits carbone, et collaborer avec le gouvernement et le secteur privé, pour des solutions optimales pour les différents acteurs.

5.3. Recommandations pour accroître le financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte en RCA

Au Gouvernement

1) Veiller à la stabilité politique, et renforcer l'indépendance des Institutions judiciaires et de contrôle, pour réduire le risque-pays, et améliorer l'attractivité du pays pour le secteur privé ;

2) Mobiliser des ressources auprès des Fonds fiduciaires et des partenaires bilatéraux, et augmenter les investissements publics dans le secteur climatique, afin de partager les risques avec le secteur privé, et l'intéresser davantage. Des Projets gouvernementaux dans les énergies renouvelables, pourraient par exemple entraîner la fabrication ou l'importation des composants dédiés à ces investissements ;

3) Travailler au relèvement du pouvoir d'achat des agents économiques, pour un relèvement de l'absorption intérieure, incitative pour les investissements du secteur privé.

Au secteur privé non-financier

1) Identifier les obstacles et les opportunités d'investissement dans le domaine de l'énergie et de l'agriculture, et mettre en place une plateforme de dialogue avec le Gouvernement, pour l'investissement en vue d'une croissance verte en RCA ;

2) Travailler avec le secteur financier, pour des modes de financements adéquats ;

Au secteur bancaire

1) Mobiliser des ressources destinées au financement des projets verts ;

2) Pratiquer des taux bonifier pour des projets de croissance verte ;

3) Innover dans l'offre d'instruments de financement à destination de la croissance verte

Aux Banques multilatérales de développement

1) User de leur position privilégiée, pour mobiliser les fonds promis lors des COP, par les pays pollueurs, pour les mettre à la disposition des Etats par des mécanismes souples et simplifiés;

2) Mettre en place des cadres de formations et de sensibilisation, des différents acteurs du secteur privé, du secteur bancaire, des ONG et des OSC, à l'élaboration des plans d'actions de développement et de projets à faible émission de GES dans l'agriculture, les procédés industriels, l'énergie, l'habitat.

5.4. Recommandations pour accroître la contribution du capital naturel au financement du climat et la croissance verte en RCA

Au gouvernement :

1) Adopter et promulguer le Nouveau Code minier de la République centrafricaine, qui prévoit notamment la création d'une importante Société d'Etat, un Fonds minier, et l'informatisation et la digitalisation des cadastres pétroliers, miniers et des Permis d'Exploitation forestière, pour éviter les chevauchements et renforcer l'attractivité pour les investisseurs financiers (tokenisation) et industriels ; [C]

2) Renforcer les lois sur la transparence de la propriété réelle en ciblant les risques de corruption, en réduisant les ambiguïtés juridiques et en rendant obligatoire la divulgation publique, conformément aux normes ITIE ; [C]

3) Compte tenu des répercussions que les industries extractives peuvent avoir sur les populations locales, le gouvernement centrafricain doit exiger des entreprises adjudicataire des licences d'exploitation minière, qu'elles commandent, fassent valider et publient des Résultats des études d'impact environnemental et social et des plans d'atténuation qui doivent être régulièrement évalués par les experts de la partie gouvernementale mis en place à cet effet ; [C]

4) Afin de réduire les actes de corruption et de faciliter l'évaluation par les communautés et les Organisations non-gouvernementales et la Société civile du partage des risques, les textes (décrets et/ou lois) de la République doivent impérativement exiger une large diffusion et publicité des contrats conclus entre le gouvernement et les entreprises extractives ; [C]

5) Définir des règles de gouvernance des ressources naturelles, veiller à leur pleine mise en œuvre, en réduisant les écarts entre les règles et la pratique. Cela passe par la mise en place d'Autorités de régulation et l'indépendance de la Haute Cour de Bonne gouvernance, avec un budget et un personnel adéquats ; [M]

6) Faire procéder à une évaluation des ressources les plus significatives du capital naturel du pays, en particulier les réserves des principaux indices miniers et essences forestières, pour attirer des investisseurs internationaux, et améliorer l'équité dans le partage des revenus d'exploitation entre l'investisseur et le pays ; [M]

7) Améliorer la transparence par la signature par le gouvernement central, des Décrets visant à transférer certains revenus provenant des ressources naturelles aux gouvernements infranationaux, notamment les Communes, afin qu'elles décident des priorités locales à couvrir de cette rétrocession ; [M]

Aux entreprises publiques :

1) Améliorer la gouvernance des entreprises publiques exerçant directement ou indirectement dans l'exploitation minière, en exigeant de rendre public les transferts de la quote-part des revenus de l'Etat dans le compte du trésor, et réduire les dépenses dérogatoires du gouvernement tirées sur les comptes des entreprises publiques d'exploitation minière ;

Aux entreprises privées :

1) L'Etat doit renforcer les pouvoirs de la Haute Autorité Centrafricaine de la Bonne Gouvernance, afin de surveiller, sanctionner et prévenir les pratiques de corruption, et veiller à l'adoption des fondamentaux en matière de transparence des sociétés, de responsabilité financière et de redevabilité, tels que la publication des rapports annuels et la réalisation d'audits financiers réguliers.

ANNEXE

République Centrafricaine Principaux indicateurs

Indicateurs	Unité	2010	2015	2018	2019	2020	2021	2022 (e)	2023 (p)	2024 (p)
Comptes nationaux										
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	2 237	1 783	2 293	2 448	2 458	2 619
RNB par habitant	\$ E.U.	480	370	450	470	460	480
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	2 141	1 696	2 278	2 278	2 390	2 582	2 349	2 666	2 954
PIB aux prix constants de 2010	Million \$ E.U.	2 141	1 526	1 735	1 787	1 804	1 822	1 831	1 867	1 920
Croissance du PIB en termes réels	%	4,6	4,3	3,8	3,0	1,0	1,0	0,5	2,0	2,9
Croissance du PIB par habitant en termes	%	2,5	3,9	1,8	0,7	-1,6	-1,1	-1,7	-0,9	-0,2
Valeur ajoutée : Mines et carrières	Million \$ E.U.	35	4	1	2	5	5	4
Valeur ajoutée : Mines et carrières	% du PIB	1,6	0,2	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2
Valeur ajoutée : Pêche	Million \$ E.U.	20	34	51	50	53	58	52
Valeur ajoutée : Pêche	% du PIB	0,9	2,0	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Prix et Monnaie										
Inflation (IPC)	%	1,5	1,6	1,6	2,7	1,7	4,3	7,9	6,4	5,9
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	495,3	591,2	555,4	586,0	574,3	554,6	623,8	601,9	588,7
Finances publiques										
Recettes totales et dons	% du PIB	15,9	13,7	17,8	18,3	21,8	13,7	16,2	15,9	15,4
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	17,3	15,9	18,1	16,9	25,1	19,7	20,9	20,0	19,4
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	-1,3	-2,2	-0,3	1,4	-3,4	-6,0	-4,6	-4,1	-3,9
Secteur extérieur										
Variation des termes de l'échange	%	4,1	49,1	-13,2	12,9	-16,2	2,1	-10,8	12,5	11,4
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	-202	-156	-180	-115	-206	-278	-324	-326	-309
Solde des comptes courants	% du PIB	-9,4	-9,2	-7,9	-5,1	-8,6	-10,8	-13,8	-12,2	-10,5
Dettes et flux financiers										
Service de la dette	% des exportations	4,6	6,2	3,8	3,7	3,7	3,5	3,7	1,7	2,1
Dettes extérieures totales	% du PIB	8,4	30,5	35,9	35,8	36,3	32,8	34,4	31,8	30,7
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	229	466	642	595	836	658
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	261	487	641	676	832	653
Investissements nets directs en prov. de l'é	Million \$ E.U.	62	3	18	26	35	30
Indicateurs Démographiques										
Population totale	Millions	4,7	4,8	5,1	5,2	5,3	5,5	5,6	5,7	5,9
Taux d'accroissement de la population totale	%	2,1	0,4	2,0	2,2	2,6	2,1	2,2	2,9	3,0
Population urbaine	% du total	37,1	38,0	38,5	38,7	38,9	39,3	39,7	39,9	40,0
Espérance de vie à la naissance	ans	49,3	52,8	54,4	55,0	54,6	53,9	54,5	55,5	56,1
Indice synthétique de fécondité	naissances par femme	5,9	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	5,9	5,8	5,7
Pauvreté et répartition des revenus										
Pop. vivant en dessous du seuil national de pauvreté	% of total population
Population vivant en dessous de 2,15 \$ par jour	% of total population
Indice de Gini	%
Indicateurs d'emploi										
Participation de la Population Active (total)	%	70,5	70,9	70,6	70,5	69,8	70,2	70,6	70,7	...
Participation de la Population Active (jeune)	%	51,0	52,9	51,4	50,8	50,3	50,4	50,8	50,9	...
Taux de chômage (total)	%	5,5	5,7	5,7	5,8	6,4	6,5	6,4	6,3	6,3
Taux de chômage (Jeune)	%	10,4	10,3	10,0	10,1	11,2	11,0	10,9	10,8	10,8
Bénéfices tirés des ressources naturelles										
Total des bénéfices tirés des ressources naturelles	% PIB	7,9	12,7	10,9	9,8	9,3
Bénéfices tirés du pétrole	% PIB
Bénéfices tirés du gaz	% PIB
Bénéfices tirés des minéraux	% PIB	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Bénéfices tirés des forêts	% PIB	7,9	12,7	10,8	9,7	9,2
Bénéfices tirés du charbon	% PIB
Ressources renouvelables du capital naturel										
Terres arables	1000 hectares	1 834,0	1 800,0	1 800,0	1 800,0	1 800,0
Terres agricoles	1000 hectares	5 114,0	5 080,0	5 080,0	5 080,0	5 080,0
Autres terres	1000 hectares	34 581,0	34 765,0	34 855,0	34 885,0	34 915,0
Terres forestières	1000 hectares	22 603,0	22 453,0	22 363,0	22 333,0	22 303,0
Forêt plantée	1000 hectares	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Retraits annuels d'eau douce, total	des ressources internes	0,1	0,1	0,1	0,1
Production totale de la pêche	Tonnes	35 170,0	28 195,0	29 219,0	29 219,0	29 219,0
Financement climatique et croissance verte										
Financement climatique total*	Million \$ EU	172,2
Indice de croissance verte**	%	44,0

Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, avril 2023 et Statistiques financières internationales, avril 2023;

Département de la statistique : Plateforme des données (base de données), avril 2023; OCDE, Division des systèmes statistiques.

Notes: ... Données non disponibles (e) Estimations (p) Projections

Dernière mise à jour : juin 2023

* Source: Climate Policy Initiative (www.climatepolicyinitiative.org)

**Source : Institut mondial de la croissance verte (GGGI). Les scores de l'indice de croissance verte vont de 1 à 100, 1 ayant la performance la plus faible ou très faible et 100 ayant la performance la plus élevée ou très élevée

BIBLIOGRAPHIE

(MMG), M. d. (2018). Projet de Gouvernance des ressources naturelles en RCA. Bangui.

ActionAid, & Cordaid. (2013). L'or et les diamants de la République centrafricaine. ActionAid.

BAD. (2022). Perspectives économiques régionales . Abidjan: Banque africaine de developement.

BAD. (2023). African Economic Outlook: Mobilizing private sector financing for climate and green growth in Africa. Abidjan: Banque africaine de developement.

BAD. (2023). Centre africain des Ressources Naturelles. Récupéré sur <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/ancr>

BAD. (2023). Perspectives économiques régionales 2023 pour l'Afrique centrale: Secteur privé et capital naturel comme options de financement de la résilience climatique et de la croissance verte. Abidjan: Banque africaine de developement.

Banque mondiale. (2002). Qualité de la croissance. Bruxelles: de Boeck & Larcier. Bruxelles: de Boeck & Larcier.

Banque mondiale, & ICASEES. (2022). Enquête Nationale Agricole (ENA) en République centrafricaine. Bangui: ICASEES.

BEAC. (2023). Rapport sur la conjoncture économique de la RCA à fin decembre 2022 et perspectives à court terme. Bangui: BEAC.

CCRAG. (2021). Effets des exploitations artisanales de diamants sur les conditions de vie des communautés riveraines. Bangui: Société civile du Processus de Kimberley.

FAO. (2021). Perspectives mondiales des services climatiques en agriculture. Geneve: FAO.

FMI. (2017). L'Economie informelle en Afrique subsaharienne. Perspectives économiques régionales: Faire Redemarrer la croissance. Washington DC: Fonds Monétaire International.

Godard, O. (1993). Du développement durable au principe de précaution . Réalités industrielles, 19-21.

ITIE, & USAID. (2022). Etude sur la Transparence des contrats en République centrafricaine: Rapport final. Bangui: Secretariat de l'ITIE.

Lange, G. M., Wordon, Q., & Carey, K. (2018). The changing wealth of Nations 2018: Building a sustainable future. Washington D.C: Banque mondiale.

- MEDD. (2021). Contribution Déterminée au niveau National, Version Révisée. BAngui.
- MEDD, & PNUD. (2021). Mobilisation des ressources en matière de changements climatiques dans le cadre du Programme-pays FVC de la RCA,. Bangui: Green Climate Fund.
- MFB. (2022). Rapport de Gestion de la Dette publique exercice 2021. Bangui: Ministère des Finances et du Budget.
- Ministere des mines et de la géologie. (2018). Document de Stratégie de mise en valeur des substances minérales et pétrolières en RCA. Bangui.
- Ministere des mines et de la Geologie. (2018). Document Stratégie de mise en valeur des substances minérales et pétrolières en République centrafricaine (2018-2023). Bangui.
- Nzango, C. (2019). Le syndrome énergétique Centrafricain: Pourquoi tant de délestage à Bangui? Bangui.
- OCDE. (2009). Caractéristiques spécifiques des ressources naturelles, in, Natural Resources and ProPoor Growth : The Economics and Politics, Éditions OCDE. Paris: OCDE.
- OCDE. (2017). Indicateurs de croissance verte: L'essentiel. OCDE.
- PNUD. (2013). L'Acces universel aux services énergétiques intégrant le développement des Energies renouvelables et l'efficacité énergétique. Bangui: PNUD.
- PNUD. (2023). Objectifs du Developpement Durable (ODD), Rapport National Volontaire, RCA. Bangui: PNUD.
- Ritchie, H., & Roser, M. (2023). Our World in data: République centrafricaine, profil CO2 du pays.
- Récupéré sur <https://ourworldindata.org/co2/country/central-african-republic>
- Samson, I. (2009). Leçons d'économie politique. Paris: Sirey.
- Schumpeter, J. (1951). Capitalisme, Socialisme et Démocratie.
- UNESCO. (2020). Système d'Information sur la gestion de l'éducation 2018-2019. Paris: UNESCO.
- USAID. (2022). Étude sur la transparence des contrats en République centrafricaine. Bangui: Ener-team.
- World Bank. (2021). The Changing Wealth of Nations 2021: Managing Assets for the Future. Washington DC: Workd Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1590-4.



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT